



Rapport annuel Exercice 2024-2025

Juillet 2025

TABLE DES MATIÈRES

À PROPOS DE CROISSANCE ONTARIO	3
MESSAGE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DU CHEF DE LA DIRECTION	4
COMMENTAIRES ET ANALYSE DE LA DIRECTION	6
Le marché ontarien du capital-risque en 2024	6
Rendement global pour l'exercice 2024-2025	7
Principales initiatives et résultats obtenus	13
ÉTATS FINANCIERS	24
Rapport de l'auditeur indépendant	24
État de la situation financière	27
État des résultats et des variations de l'excédent de fonctionnement accumulé	28
État des gains et des pertes de réévaluation	29
État de la variation des actifs financiers nets	30
État des flux de trésorerie	31
Notes sur les états financiers	32
GOUVERNANCE D'ENTREPRISE	43
Aperçu	43
Reddition de comptes et responsabilités	43
Exigences en matière d'information financière	44
Contrôles internes	45
Opérations	45
MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	46
RÉSUMÉ DE L'IMPACT SUR LES RESSOURCES HUMAINES (RH)	50
POLITIQUES ET PROCÉDURES EN MATIÈRE DE GESTION DES RISQUES	50
PERSPECTIVES POUR L'EXERCICE 2025-2026	51
COORDONNÉES :	52

À PROPOS DE CROISSANCE ONTARIO

Croissance Ontario a été créé le 1^{er} février 2009 en tant qu'organisme de la Couronne par la *Loi de 2008 sur la société Croissance Ontario* (la Loi) et rend compte au ministre du Développement économique, de la Création d'emplois et du Commerce (le ministre). Le mandat de Croissance Ontario est étroitement lié à la priorité accordée par le gouvernement de l'Ontario (la province) à la croissance économique et à l'augmentation du nombre d'emplois dans la province. Plus précisément, Croissance Ontario :

- investit et gère ses intérêts dans des fonds de capital-risque et des entreprises de technologie;
- fournit des conseils à la province sur les questions de capital-risque;
- soutient le développement de l'écosystème du capital-risque de l'Ontario et la mise en œuvre des politiques de la province en matière de capital-risque.

MESSAGE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DU CHEF DE LA DIRECTION

Nous avons le plaisir de vous présenter le rapport annuel de l'exercice 2024-2025 de Croissance Ontario (ou l'organisme). Ce rapport met en lumière les activités de l'organisme au cours de l'exercice financier écoulé, qui s'est terminé le 31 mars 2025.

Croissance Ontario s'engage à développer une industrie du capital-risque durable et à long terme en Ontario, ce qui contribuera à renforcer l'économie de la province et à créer des possibilités d'emploi dans des secteurs économiques clés de la province. L'organisme fournit un accès aux capitaux qui permet aux entreprises innovantes basées en Ontario de réaliser leur plein potentiel économique.

L'accès au capital joue un rôle essentiel dans l'accélération de la croissance des nouvelles entreprises innovantes et des sociétés d'entrepreneuriat pour en faire des moyennes et grandes entreprises capables de rivaliser sur les marchés mondiaux. Avec son portefeuille diversifié d'investissements, Croissance Ontario propose une approche basée sur le marché pour aider à développer des sociétés à fort potentiel et à mieux saisir les avantages économiques qui en découlent à long terme.

Croissance Ontario s'est engagée à consacrer environ 500 millions de dollars aux gestionnaires de fonds et aux entreprises en démarrage situées en Ontario ou axées sur l'Ontario, en hausse par rapport aux 475 millions de l'année précédente. Les initiatives de l'organisme en matière de capital-risque, ainsi que les capitaux de tiers, ont mis collectivement environ 5,5 milliards de dollars à la disposition des gestionnaires de fonds de capital-risque et des entreprises au Canada. Grâce aux investissements de l'organisme, les sociétés du portefeuille de l'Ontario emploient actuellement plus de 9 000 personnes et ont cumulé environ 18,4 milliards de dollars de revenus et 4,9 milliards de dollars de dépenses en recherche et développement.¹

Depuis sa création, l'organisme a obtenu de bons résultats, générant un multiple de 1,43 fois le capital² au 31 mars 2025.

Au cours de l'exercice 2025-2026, Croissance Ontario gèrera son portefeuille de placements et ses opérations générales de manière prudente et rentable. Nous continuerons également à soutenir le développement de l'écosystème du capital-risque de l'Ontario et à fournir des conseils et un soutien au ministre sur les politiques de la province en matière de capital-risque.

Norm Cappell a récemment été nommé au conseil d'administration de Croissance Ontario (le conseil). Nous sommes heureux de l'accueillir et de bénéficier de l'expérience qu'il apporte à l'organisme, alors que nous continuons à remplir notre mandat.

¹ Les revenus et les dépenses de R et D sont déclarés au 31 décembre 2024 et ont été regroupés dans l'ensemble du portefeuille de Croissance Ontario depuis sa création.

² Le multiple du capital tel qu'il est calculé est net des frais de gestion du fonds sous-jacent, des dépenses et de l'intérêt passif, mais avant les coûts d'exploitation de Croissance Ontario.

Nous tenons surtout à remercier le personnel dévoué de Croissance Ontario et les membres de notre conseil d'administration pour leurs efforts constants et leur engagement à l'égard de la réussite de l'organisme. Nous nous réjouissons de continuer à travailler ensemble au cours du nouvel exercice pour remplir le mandat de Croissance Ontario.

Original exécuté par : « Daniel Nowlan »

Daniel Nowlan
Président

Original exécuté par : « Steve
Romanyshyn »

Steve Romanyshyn
Président et chef de la direction

COMMENTAIRES ET ANALYSE DE LA DIRECTION

Le marché ontarien du capital-risque en 2024

Le marché du capital-risque en Ontario est demeuré relativement stable tout au long de 2024, surmontant les défis macroéconomiques et s'adaptant à un marché en constante évolution. Bien que les investissements initiaux aient été solides, ceux en fin de croissance ont été plus prudents. Les secteurs de la technologie, de la biotechnologie et des technologies propres demeurent les principaux domaines d'intérêt pour les investisseurs.

Le total des engagements en capital-risque envers les entreprises ontariennes est passé de 3,2 milliards de dollars en 2023 à 2,5 milliards de dollars³, ce qui représente la troisième baisse annuelle consécutive. Bien que cela ne soit pas inattendu après l'investissement sans précédent observé pendant la pandémie, l'accent sera mis en 2025 pour déterminer si le marché s'incline vers un atterrissage en douceur, revenant à des augmentations plus faibles d'une année à l'autre ou continuant de baisser sous les niveaux d'avant la pandémie. Les 2,5 milliards de dollars investis en 2024 sont à peu près équivalents aux niveaux de 2019, mais représentent un écart marqué et continu par rapport aux sommets enregistrés en 2021 et 2022, principalement en raison des conditions macroéconomiques, y compris les fluctuations des taux d'intérêt, l'inflation et l'incertitude mondiale.

Malgré la baisse de l'activité d'investissement, le marché du capital-risque de l'Ontario reste le plus important au Canada, suivi de près par la Colombie-Britannique (2,45 milliards de dollars). La Colombie-Britannique a devancé le Québec, principalement grâce à l'investissement record dans Clio, qui représente près de la moitié du total des investissements de la province. Les technologies de l'information et des communications (TIC) demeurent le principal secteur de l'Ontario, attirant la majeure partie des investissements à hauteur de 1,8 milliard de dollars (soit environ 75 % de l'investissement total en capital-risque en 2024). Les investissements dans les sciences de la vie ont représenté 205 millions de dollars, soit environ 9 % du total des investissements, le reste provenant principalement des technologies propres.

La taille des rondes de financement a continué de se contracter en même temps que les investissements totaux, ce qui laisse supposer une hésitation continue de la part des investisseurs dans des conditions de marché imprévisibles. Avec 9,9 millions de dollars, la taille moyenne des transactions a diminué de 15 % sur 12 mois. Le retour à des rondes d'investissement plus modestes suggère que les entreprises de capital-risque ont été plus sélectives, accordant la priorité aux entreprises qui ont une voie claire vers l'expansion et la rentabilité plutôt qu'aux entreprises spéculatives ou à haut risque.

Les entreprises en démarrage basées en Ontario continuent d'exercer un fort attrait sur les investisseurs internationaux, en particulier les entreprises basées aux États-Unis. En 2024, les investisseurs américains étaient présents dans 35 % des transactions, les investisseurs asiatiques dans 9 % des transactions et les investisseurs européens dans 7 %. L'importance accordée aux investissements internationaux témoigne de la reconnaissance des entreprises technologiques en démarrage et des centres d'innovation de calibre mondial de l'Ontario. Comme le dollar canadien demeure relativement faible par rapport au dollar américain, les entreprises technologiques canadiennes pourraient être plus attrayantes pour d'éventuels

³ Sauf indication contraire, tous les statistiques, chiffres et données se rapportent à l'année civile et proviennent de l'ACCR.

rachats. On s'attend donc à ce que les activités de fusions et d'acquisitions des entreprises américaines augmentent de manière significative⁴.

À l'avenir, le marché du capital-risque de l'Ontario devrait continuer d'évoluer au fur et à mesure que les menaces de tarifs douaniers et d'autres mesures protectionnistes émergeront des États-Unis exacerbant l'incertitude macroéconomique. Pour se protéger contre cette incertitude économique, l'Ontario doit continuer à mettre l'accent sur l'innovation soutenue par le gouvernement, à favoriser un environnement commercial accueillant et bénéfique pour les nouvelles entreprises technologiques locales et à poursuivre le développement de pôles d'innovation de classe mondiale qui attirent les meilleurs talents internationaux et les investissements essentiels.

Rendement global pour l'exercice 2024-2025

Croissance Ontario est heureux de souligner ses principaux résultats pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2025, qui ont aidé à remplir le mandat de l'organisme et les priorités du gouvernement décrites dans la lettre d'instruction de l'organisme pour l'exercice 2024-2025, y compris :

- Gérer le portefeuille d'investissements et les activités d'affaires de CO d'une manière prudente et rentable, en utilisant les revenus autogénérés pour couvrir les activités.
- Appuyer le développement de l'écosystème du capital-risque de l'Ontario et investir stratégiquement dans des fonds de capital-risque tout en maintenant le taux élevé de rendements positifs nets de Croissance Ontario pour la Province.
- Veiller à ce que les investissements du fonds Capital-risque Ontario et du fonds Capital-risque Ontario II soient conformes au cadre d'investissement de l'organisme. Veiller également à ce que les investissements soient conformes aux priorités actuelles du gouvernement, y compris, mais sans s'y limiter, la commercialisation et la protection de la propriété intellectuelle en Ontario et le soutien aux fonds de capital-risque axés sur la croissance qui sont essentiels pour permettre aux entreprises ontariennes d'atteindre une position de premier plan à l'échelle internationale.
- Collaborer avec Investissements Ontario pour harmoniser les efforts d'attraction des investissements, afin de soutenir la croissance des fonds de capital-risque et des entreprises locales.

Croissance Ontario devrait connaître des gains et des pertes d'investissement, ce qui est typique des fonds d'investissement en capital-risque. Pour l'exercice 2024-25, l'organisme a atteint son objectif de maintenir un multiple net positif du capital d'au moins 1,20 fois pour l'ensemble du portefeuille d'investissement de Croissance Ontario. Sur une base agrégée, le rendement intermédiaire des investissements de l'organisme a une valeur de 1,43 fois le multiple du capital⁵ au 31 mars 2025, une légère baisse par rapport à 1,46 au 31 mars 2024. Croissance Ontario s'attend à ce que ses investissements continuent de prendre de la valeur à long terme.

Bousculant plus d'un siècle de coopération industrielle transfrontalière entre le Canada et les États-Unis, les droits de douane américains ont entraîné la restructuration des chaînes

⁴ <https://www.theglobeandmail.com/business/commentary/article-canadas-weak-dollar-makes-tech-companies-more-attractive-takeover/>

⁵ Le multiple du capital tel qu'il est calculé est net des frais de gestion du fonds sous-jacent, des dépenses et de l'intérêt passif, mais avant les coûts d'exploitation de Croissance Ontario.

d'approvisionnement, un degré élevé d'incertitude économique et des mesures d'inflation de base préoccupantes. En avril 2025, le Canada a affiché un déficit commercial de 7,1 milliards de dollars, le plus important jamais enregistré, les droits de douane ayant réduit la demande de produits canadiens en provenance des États-Unis. Les exportations du Canada vers le reste du monde ont augmenté, mais n'ont pas pu compenser la baisse des exportations vers les États-Unis. Les exportations vers les États-Unis ont diminué de 15,7 %, soit une troisième baisse mensuelle consécutive. Cette faiblesse de la demande, ainsi que l'augmentation du chômage et le déclin des marchés du logement, l'emporteront probablement sur les pressions inflationnistes potentielles attribuables à l'impact des droits de douane, ce qui justifiera tôt ou tard des réductions du taux directeur de la Banque du Canada afin d'empêcher l'économie de sombrer dans la récession. Croissance Ontario continuera à surveiller l'écosystème du capital-risque et à coordonner la gestion des risques de ses opérations financières avec l'Office ontarien de financement.

Les dépenses de fonctionnement réelles pour l'exercice 2024-25 ont raisonnablement répondu aux attentes prévues dans le plan d'affaires 2025-28, compte tenu du caractère « forfaitaire » des investissements en capital-risque et de la conjoncture économique d'une année sur l'autre. Avec des dépenses d'exploitation ajustées représentant 0,37 % du capital engagé pour l'exercice 2024-2025, Croissance Ontario a atteint son objectif de ne pas dépasser 0,75 %, ce qui correspond au point médian de la fourchette de 0,50 % à 1,0 % des frais de gestion généralement facturés par les fonds de fonds. Au 31 mars 2025, environ 81,4 % du capital engagé de l'organisme a été déployé.

Au cours de l'exercice 2024-2024, les objectifs liés aux opérations et au portefeuille d'investissement de Croissance Ontario ont été précédemment fixés dans le plan d'affaires annuel de l'organisme et les résultats suivants ont été atteints entre le 1^{er} avril 2024 et le 31 mars 2025 :

Opérations de Croissance Ontario :

Objectif	Mesures du rendement	Objectifs fixés dans le plan précédent	Résultats obtenus Exercice 2024-2025
<ul style="list-style-type: none"> • Veiller à ce que les opérations de Croissance Ontario soient gérées de manière efficiente et efficace, y compris ses participations dans des sociétés en commandite et les co-investissements directs restants du Fonds 	<ul style="list-style-type: none"> • Frais d'exploitation ajustés de Croissance Ontario (déduction faite des remboursements reçus et des charges de dépréciation), exprimés en pourcentage du capital engagé dans les fonds d'investissement. 	<ul style="list-style-type: none"> • Les charges d'exploitation exprimées en pourcentage du capital engagé ne doivent pas dépasser 0,75 %, ce qui correspond au point médian de 0,50 % à 1,0 % des frais de gestion généralement facturés par les fonds de fonds. 	<ul style="list-style-type: none"> • Les charges d'exploitation ajustées en pourcentage du capital engagé étaient de 0,37 % pour la période de 12 mois se terminant le 31 mars 2025. • Le plan d'activités annuel et le rapport annuel sont soumis dans les délais impartis. • Attestation de conformité soumise au ministère dans les délais requis.

Objectif	Mesures du rendement	Objectifs fixés dans le plan précédent	Résultats obtenus Exercice 2024-2025
<p>ontarien de développement des technologies émergentes (FODTE).</p>	<ul style="list-style-type: none"> Exigences législatives respectées. Attestation de conformité soumise chaque année au ministère pour confirmer que Croissance Ontario respecte dans une large mesure toutes les directives et politiques gouvernementales applicables. 	<ul style="list-style-type: none"> Le plan d'activités annuel et le rapport annuel sont soumis respectivement le 1^{er} mars et dans les 120 jours suivant la fin de l'exercice financier. Attestation de conformité soumise au ministère dans les délais prescrits. 	
<ul style="list-style-type: none"> Assurer la continuité des services de l'organisation. 	<ul style="list-style-type: none"> Pourcentage de rotation du personnel. Le manuel de procédures internes est révisé et mis à jour chaque année. Le plan de continuité des activités est communiqué au ministère chaque année. Un tableau détaillé d'évaluation des risques est fourni au ministère deux fois par an. 	<ul style="list-style-type: none"> Pas plus de 15 % de rotation du personnel par an. Mise à jour annuelle du manuel de procédures internes. Mise à jour annuelle du plan de continuité des activités. Des mises à jour semestrielles de l'évaluation des risques (en mars et en septembre) ont été effectuées. 	<ul style="list-style-type: none"> Bien que deux employés soient actuellement en détachement, ce qui représente un taux de roulement annuel de 25 %, les deux postes ont été pourvus avec succès sur une base temporaire. Mise à jour annuelle du manuel de procédures internes. Mise à jour annuelle du plan de continuité des activités. Des évaluations semestrielles des risques ont été réalisées et présentées au Comité de vérification et de gestion des risques.

Portefeuille d'investissement de Croissance Ontario

Objectif	Mesures du rendement	Objectifs fixés dans le plan précédent	Résultats obtenus Exercice 2024-2025
<ul style="list-style-type: none"> • Veiller à ce que le portefeuille d'investissement soit suffisamment diversifié pour atténuer les risques financiers tout en soutenant les politiques de la province en matière de capital-risque. 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de nouveaux investissements de fonds stratégiques réalisés conformément aux politiques de capital-risque de la province et au cadre d'investissement . 	<ul style="list-style-type: none"> • Un minimum de trois nouveaux engagements de fonds par exercice financier dans deux à trois secteurs cibles tels qu'identifiés dans le cadre d'investissement , le nombre de nouveaux engagements de fonds dans les années à venir dépendant du capital restant disponible et du niveau d'activité de collecte de fonds sur le marché. 	<ul style="list-style-type: none"> • Trois nouveaux engagements d'investissement de fonds ont été formellement achevés au cours de l'exercice 2024-2025 dans le cadre d'investissement.
<ul style="list-style-type: none"> • Maintenir un multiple net positif du capital dans l'ensemble du portefeuille d'investissement de Croissance Ontario. 	<ul style="list-style-type: none"> • Multiple net global du capital pour le portefeuille d'investissement de Croissance Ontario. 	<ul style="list-style-type: none"> • Maintenir un multiple net du capital d'au moins 1,20. 	<ul style="list-style-type: none"> • Multiple du capital net de 1,43 au 31 mars 2025.⁶

⁶ Le multiple du capital représente le rendement de Croissance Ontario avant les dépenses de l'organisme.

Objectif	Mesures du rendement	Objectifs fixés dans le plan précédent	Résultats obtenus Exercice 2024-2025
<ul style="list-style-type: none"> • Suivre l'activité du portefeuille tous les trimestres et établir un rapport annuel sur les principaux indicateurs de rendement. 	<ul style="list-style-type: none"> • Obtenir des indicateurs de rendement clés et d'autres données pertinentes auprès des gestionnaires de fonds sur une base trimestrielle ou annuelle, sous réserve de l'accord de partenariat respectif de chaque investissement, examiner et assurer le respect des accords de société en commandite et recueillir des informations sur le marché en ce qui concerne les engagements et les investissements des fonds. 	<ul style="list-style-type: none"> • Tous les trimestres, des résumés de portefeuille comprenant des résumés d'activité et des résumés financiers sont reçus. Chaque année, les indicateurs de rendement clés sont inclus dans les résumés trimestriels des portefeuilles de chaque gestionnaire de fonds. 	<ul style="list-style-type: none"> • Les résumés de portefeuille et les indicateurs de rendement clés annuels reçus de chaque gestionnaire de fonds.
<ul style="list-style-type: none"> • Répondre aux appels de capitaux des fonds gérés en externe dans les délais requis. 	<ul style="list-style-type: none"> • Pourcentage d'appels de capital effectués dans les délais requis. 	<ul style="list-style-type: none"> • La quasi-totalité (95 % ou plus) des appels de capital est satisfaite dans les délais fixés par le gestionnaire du fonds. 	<ul style="list-style-type: none"> • La quasi-totalité des appels de capital a été effectuée dans les délais impartis.

Objectif	Mesures du rendement	Objectifs fixés dans le plan précédent	Résultats obtenus Exercice 2024-2025
<ul style="list-style-type: none"> • Développer des relations et des réseaux clés (avec des gestionnaires de fonds de capital-risque, des entreprises en technologie, des investisseurs institutionnels, des associations de capital-risque, des associations d'investisseurs providentiels et des organisations axées sur l'innovation) afin de recueillir des informations sur le marché pour les investissements potentiels et les politiques publiques en matière de capital-risque. 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de réunions avec des investisseurs potentiels, des gestionnaires de fonds et d'autres acteurs du capital-risque. 	<ul style="list-style-type: none"> • Mobiliser un minimum de 12 gestionnaires de fonds par an qui collectent activement des fonds et cherchent à obtenir un engagement d'investissement de la part de Croissance Ontario. • Organiser au moins 50 réunions par an avec d'autres relations et réseaux clés. 	<ul style="list-style-type: none"> • Mobiliser plus de 40 gestionnaires de fonds actifs. • L'objectif minimum de 50 réunions avec d'autres ressources et réseaux clés, y compris Investissements Ontario, a été atteint.

Croissance Ontario s'est engagée à consacrer environ 500 millions de dollars aux gestionnaires de fonds et aux entreprises en démarrage situées en Ontario ou axées sur l'Ontario, en hausse par rapport aux 475 millions de l'année précédente. Les initiatives de capital-risque de Croissance Ontario, combinées au capital de tiers, ont collectivement mis à la disposition des gestionnaires de fonds de capital-risque et des entreprises du Canada un montant de plus de 5,5 milliards de dollars. Grâce aux investissements de Croissance Ontario, les entreprises ontariennes financées par capital-risque emploient actuellement plus de 9 000 personnes et ont cumulé environ 18,4 milliards de dollars en revenus et 4,9 milliards de dollars en dépenses pour la recherche et le développement.⁷

⁷ Les revenus et les dépenses de R et D sont déclarés au 31 décembre 2024 et ont été regroupés dans l'ensemble du portefeuille de Croissance Ontario depuis sa création.

Principales initiatives et résultats obtenus

Pour cette section, veuillez tenir compte des éléments suivants :

- Les revenus et les dépenses de R et D ont été regroupés dans le portefeuille de Croissance Ontario depuis sa création et déclarés à Croissance Ontario à la fin de l'année civile. Comme les gestionnaires de fonds individuels peuvent co-investir en consortium, les chiffres agrégés peuvent surestimer ces mesures en raison d'un double comptage potentiel.
- Au fur et à mesure que le portefeuille sous-jacent de Croissance Ontario se retire des investissements ou investit dans de nouvelles occasions, les facteurs d'impact annuels, tels que l'emploi ou la génération de revenus, augmenteront ou diminueront en conséquence. Par conséquent, une augmentation ou une diminution par rapport à l'année précédente ne peut pas être attribuée uniquement au rendement des investissements.
- Pour chaque fonds, les valeurs relatives aux revenus, aux dépenses de R et D et à l'emploi sont celles du 31 décembre, telles qu'elles ont été communiquées par le gestionnaire du fonds.
- Tous les montants indiqués sont en dollars canadiens, sauf indication contraire. Une liste détaillée du portefeuille d'investissements de Croissance Ontario se trouve à la note 6 « Investissements dans des sociétés en commandite » des notes sur les états financiers.
- L'effet de levier est la somme totale des capitaux investis par des tiers pour chaque dollar investi par Croissance Ontario dans des sociétés ontariennes.
- Au cours de l'exercice, Croissance Ontario a géré et continué à superviser sa participation de société en commandite dans chaque fonds de portefeuille, notamment en répondant en temps opportun aux appels de capital lancés par le gestionnaire du fonds.
- Les fonds ci-dessous sont classés par millésime (c.-à-d. l'année qui marque le début de la période d'investissement et du cycle de vie d'un fonds).

Fonds ontarien de capital-risque SC (FOCR)

Informations sur le fonds :

Millésime : 2008	Gestionnaire du fonds : Northleaf Capital Partners Ltd.
Taille du fonds : 205,4 M\$	Emplacement du fonds : Ontario
Engagement de CO : 90 M\$	Domaine d'investissement : Généraliste
État de l'investissement : Engagement total	Phase d'investissement : Agnostique

Statistiques sur les portefeuilles axés sur / provenant de l'Ontario :

Total des sociétés :	7
Total des fonds :	9
Total engagé par fonds :	190,4 M\$
Effet de levier sur les investissements :	5x
Total investi, y compris l'effet de levier :	1 G\$+
Nouveaux investissements pour l'exercice 2024-25	0

Impact sur les investissements :

Revenus :	6,47 G\$
Dépenses de R et D :	1,33 G\$
Nombre de personnes employées :	962

Fonds ontarien de développement des technologies émergentes (FODTE) :

Informations sur le fonds :

Millésime : 2009	Gestionnaire du fonds : Croissance Ontario
Taille du fonds : 104,6 M\$	Emplacement du fonds : Ontario
Engagement de CO : 104,6 M\$	Domaine d'investissement : Généraliste
État de l'investissement : Engagement total	Phase d'investissement : Agnostique

Statistiques axées sur l'Ontario :

Total des sociétés :	27
Total investi par fonds :	104,6 M\$
Effet de levier sur les investissements :	3,96x
Total investi, y compris l'effet de levier :	518,7 M\$
Nouveaux investissements pour l'exercice 2024-25	0

Impact sur les investissements :

Revenus :	1,06 G\$
Dépenses de R et D :	468,2 M\$
Nombre de personnes employées :	63

Northleaf Venture Catalyst Fund LP (NVCF)

Informations sur le fonds :

Millésime : 2014	Gestionnaire du fonds : Northleaf Capital Partners Ltd.
Taille du fonds : 300 M\$	Emplacement du fonds : Ontario
Engagement de CO : 50 M\$	Domaine d'investissement : Généraliste
État de l'investissement : Engagement total	Phase d'investissement : Agnostique

Statistiques sur les portefeuilles axés sur / provenant de l'Ontario :

Total des sociétés :	9
Total des fonds :	8
Total investi par fonds :	223 M\$
Effet de levier sur les investissements :	7.9x
Total investi, y compris l'effet de levier	1,94 G\$+
Nouveaux investissements pour l'exercice 2024-25	0

Impact sur les investissements :

Revenus :	7 G\$
Dépenses de R et D :	1,72 G\$
Nombre de personnes employées :	3 477

ScaleUp Venture Fund I LP (SUVF I)

Informations sur le fonds :

Millésime : 2016	Gestionnaire du fonds : ScaleUp Venture Partners
Taille du fonds : 106 M\$	Emplacement du fonds : Ontario
Engagement de CO : 25 M\$	Domaine d'investissement : TIC
État de l'investissement : Engagement total	Phase d'investissement : Précoce

Statistiques sur les portefeuilles basés en Ontario :

Total des sociétés :	17
Total investi par fonds	44,4 M\$
Effet de levier sur les investissements :	5,98x
Total investi, y compris l'effet de levier	310 M\$
Nouveaux investissements pour l'exercice 2024-25	0

Impact sur les investissements :

Revenus :	898 M\$
Dépenses de R et D :	294 M\$
Nombre de personnes employées :	1 134

Genesys Ventures III LP (Genesys III)

Informations sur le fonds :

Millésime : 2016	Gestionnaire du fonds : Genesys Capital Management
Taille du fonds : 107 M\$	Emplacement du fonds : Ontario
Engagement de CO : 17 M\$	Domaine d'investissement : Sciences de la vie
État de l'investissement : Engagement total	Phase d'investissement : Précoce

Statistiques sur les portefeuilles basés en Ontario :

Total des sociétés :	6
Total investi par fonds :	47,5 M\$
Effet de levier sur les investissements :	6,09x
Total investi, y compris l'effet de levier	336,7 M\$
Nouveaux investissements pour l'exercice 2024-25	0

Impact sur les investissements :

Revenus :	52 M\$
Dépenses de R et D :	240 M\$
Nombre de personnes employées :	174

Yaletown Innovation Growth LP (IGF I)

Informations sur le fonds :

Millésime : 2017	Gestionnaire du fonds : Yaletown Partners Inc.
Taille du fonds : 127,9 M\$	Emplacement du fonds : Colombie-Britannique
Engagement de CO : 20 M\$	Domaine d'investissement : Technologies propres
État de l'investissement : Investissement actif	Phase d'investissement : Précoce

Statistiques sur les portefeuilles basés en Ontario :

Total des sociétés :	3
Total investi par fonds :	27,5 M\$
Effet de levier sur les investissements :	4,26x
Total investi, y compris l'effet de levier	144,4 M\$
Nouveaux investissements pour l'exercice 2024-25	0

Impact sur les investissements :

Revenus :	96 M\$
Dépenses de R et D :	90 M\$
Nombre de personnes employées :	138

Lumira Ventures III LP (Lumira III)

Informations sur le fonds :

Millésime : 2017	Gestionnaire du fonds : Lumira Ventures
Taille du fonds : 178,6 M\$	Emplacement du fonds : Ontario
Engagement de CO : 23 M\$	Domaine d'investissement : Sciences de la vie
État de l'investissement : Investissement actif	Phase d'investissement : Tardive

Statistiques sur les portefeuilles basés en Ontario :

Total des sociétés :	5
Total investi par fonds :	24 M\$
Effet de levier sur les investissements :	6,01x
Total investi, y compris l'effet de levier	168,2 M\$
Nouveaux investissements pour l'exercice 2024-25	0

Impact sur les investissements :

Revenus :	602 M\$
Dépenses de R et D :	364,5 M\$
Nombre de personnes employées :	150

Amplitude Ventures I Fund LP (Amplitude I)

Informations sur le fonds :

Millésime : 2019	Gestionnaire du fonds : Amplitude Ventures
Taille du fonds : 203,7 M\$	Emplacement du fonds : Québec
Engagement de CO : 10 M\$	Domaine d'investissement : Sciences de la vie
État de l'investissement : Investissement actif	Phase d'investissement : Précoce

Statistiques sur les portefeuilles basés en Ontario :

Total des sociétés :	4
Total investi par fonds :	51,7 \$M
Effet de levier sur les investissements :	8,66x
Total investi, y compris l'effet de levier	499,7 M\$
Nouveaux investissements pour l'exercice 2024-25	0

Impact sur les investissements :

Revenus :	31 M\$
Dépenses de R et D :	162 M\$
Nombre de personnes employées :	122

Whitecap Venture Partners V LP (Whitecap V)

Informations sur le fonds :

Millésime : 2021	Gestionnaire du fonds : Whitecap Venture Partners
Taille du fonds : 152 M\$	Emplacement du fonds : Ontario
Engagement de CO : 10 M\$	Domaine d'investissement : Généraliste
État de l'investissement : Investissement actif	Phase d'investissement : Précoce

Statistiques sur les portefeuilles basés en Ontario :

Total des sociétés :	5
Total investi par fonds :	26,9 M\$
Effet de levier sur les investissements :	1,94x
Total investi, y compris l'effet de levier	79,0 M\$
Nouveaux investissements pour l'exercice 2024-25	1

Impact sur les investissements :

Revenus :	17 M\$
Dépenses de R et D :	16 M\$
Nombre de personnes employées :	108

Maverix Growth Equity Fund I LP (Maverix I)

Informations sur le fonds :

Millésime : 2021	Gestionnaire du fonds : Maverix Private Equity
Taille du fonds : 367 M\$ US	Emplacement du fonds : Ontario
Engagement de CO : 15 M\$ US	Domaine d'investissement : TIC
État de l'investissement : Investissement actif	Phase d'investissement : Croissance

Statistiques sur les portefeuilles basés en Ontario :

Total des sociétés :	3
Total investi par fonds :	142,9 M\$
Effet de levier sur les investissements :	2,33x
Total investi, y compris l'effet de levier	475,8 M\$
Nouveaux investissements pour l'exercice 2024-25	0

Impact sur les investissements :

Revenus :	671 M\$
Dépenses de R et D :	109 M\$
Nombre de personnes employées :	730

Fonds d'investissement Panache Ventures II LP (Panache II)

Informations sur le fonds :

Millésime : 2021	Gestionnaire du fonds : Panache Ventures
Taille du fonds : 98 M\$	Emplacement du fonds : Québec
Engagement de CO : 7,5 M\$	Domaine d'investissement : TIC
État de l'investissement : Investissement actif	Phase d'investissement : Précoce

Statistiques sur les portefeuilles basés en Ontario :

Total des sociétés :	14
Total investi par fonds :	11 M\$
Effet de levier sur les investissements :	14.6x
Total investi, y compris l'effet de levier :	180 M\$
Nouveaux investissements pour l'exercice 2024-25	3

Impact sur les investissements :

Revenus :	3,1 M\$
Dépenses de R et D :	6,6 M\$
Nombre de personnes employées :	105

Northleaf Growth Fund (NGF)

Informations sur le fonds :

Millésime : 2021	Gestionnaire du fonds : Northleaf Capital Partners Ltd.
Taille du fonds : 212 M\$ US	Emplacement du fonds : Ontario
Engagement de CO : 10 M\$ US	Domaine d'investissement : TIC
État de l'investissement : Investissement actif	Phase d'investissement : Croissance

Statistiques sur les portefeuilles basés en Ontario :

Total des sociétés :	2
Total investi par fonds :	16,8 M\$
Effet de levier sur les investissements :	6,92x
Total investi, y compris l'effet de levier :	132,9 M\$
Nouveaux investissements pour l'exercice 2024-25	0

Impact sur les investissements :

Revenus :	1,1 G\$
Dépenses de R et D :	64 M\$
Nombre de personnes employées :	1 135

Yaletown Innovation Growth II LP (IGF II)

Informations sur le fonds :

Millésime : 2022	Gestionnaire du fonds : Yaletown Partners Inc.
Taille du fonds : 199 M\$	Emplacement du fonds : Colombie-Britannique
Engagement de CO : 13 M\$	Domaine d'investissement : Technologies propres
État de l'investissement : Investissement actif	Phase d'investissement : Précoce

Statistiques sur les portefeuilles basés en Ontario :

Total des sociétés :	3
Total investi par fonds :	40 M\$
Effet de levier sur les investissements :	5.68x
Total investi, y compris l'effet de levier :	266,9 M\$
Nouveaux investissements pour l'exercice 2024-25	1

Impact sur les investissements :

Revenus :	350 M\$
Dépenses de R et D :	35 M\$
Nombre de personnes employées :	613

Autres investissements

Les investissements récents de Croissance Ontario suivants sont actifs, mais n'ont pas actuellement une activité suffisante pour agréger les résultats :

Lumira Ventures IV LP (Lumira IV)

Informations sur le fonds :

Millésime : 2021	Gestionnaire du fonds : Lumira Ventures
Taille du fonds : 222 M\$ US	Emplacement du fonds : Ontario
Engagement de CO : 11,7 M\$ US	Domaine d'investissement : Sciences de la vie
État de l'investissement : Investissement actif	Phase d'investissement : Tardive

Climate Innovation Fund I LP (CIC I)

Informations sur le fonds :

Millésime : 2022	Gestionnaire du fonds : Climate Innovation Capital Inc.
Taille du fonds : Non divulguée publiquement	Emplacement du fonds : Ontario
Engagement de CO : 5 M\$ US	Domaine d'investissement : Technologies propres
État de l'investissement : Investissement actif	Phase d'investissement : Croissance

Amplitude Ventures Fund II (Amplitude II)

Informations sur le fonds :

Millésime : 2022	Gestionnaire du fonds : Amplitude Ventures
Taille du fonds : 192,1 M\$ US	Emplacement du fonds : Québec
Engagement de CO : 11,5 M\$ US	Domaine d'investissement : Sciences de la vie
État de l'investissement : Investissement actif	Phase d'investissement : Précoce

Fonds d'opportunités canadiennes Brightspark II LP (Brightspark II)

Informations sur le fonds :

Millésime : 2022	Gestionnaire du fonds : Brightspark Ventures
Taille du fonds : 100 M\$	Emplacement du fonds : Ontario
Engagement de CO : 10 M\$	Domaine d'investissement : TIC
État de l'investissement : Investissement actif	Phase d'investissement : Initiale

Genesys Ventures IV LP (Genesys IV)

Informations sur le fonds :

Millésime : 2023	Gestionnaire du fonds : Genesys Capital Management
Taille du fonds : Non divulguée publiquement	Emplacement du fonds : Ontario
Engagement de CO : 15 M\$	Domaine d'investissement : Sciences de la vie
État de l'investissement : Investissement actif	Phase d'investissement : Précoce

Fonds d'investissement Luge II (Luge II)

Informations sur le fonds :

Millésime : 2023	Gestionnaire du fonds : Luge Capital
Taille du fonds : 92,8 M\$	Emplacement du fonds : Ontario
Engagement de CO : 12 M\$	Domaine d'investissement : TIC
État de l'investissement : Collecte de fonds	Phase d'investissement : Précoce

McRock Fund III LP (McRock II)

Informations sur le fonds :

Millésime : 2024	Gestionnaire du fonds : McRock Capital
Taille du fonds : 82 M\$ US	Emplacement du fonds : Ontario
Engagement de CO : 11 M\$ US	Domaine d'investissement : TIC
État de l'investissement : Investissement actif	Phase d'investissement : Précoce

Mistral Venture Partners IV

Informations sur le fonds :

Millésime : 2024	Gestionnaire du fonds : Mistral Venture Partners
Taille du fonds : Non divulguée publiquement	Emplacement du fonds : Ontario
Engagement de CO : 5 M\$	Domaine d'investissement : TIC
État de l'investissement : Investissement actif	Phase d'investissement : Précoce

Développement de l'écosystème du capital-risque en Ontario

Au cours de l'exercice 2024-2025, Croissance Ontario a soutenu le développement de l'écosystème du capital-risque de l'Ontario en prenant les mesures suivantes :

- Rencontrer de manière proactive des fonds de capital-risque à la recherche d'un engagement d'investissement, des investisseurs, des leaders d'opinion du secteur technologique et des experts en la matière, afin de recueillir des informations essentielles sur le marché qui contribueront à façonner des politiques publiques appropriées en matière de capital-risque dans les années à venir;
- Continuer à conseiller le ministère et la province sur les questions de capital-risque, le cas échéant.

Croissance Ontario a également joué un rôle actif dans les événements de l'industrie, notamment en prenant la parole ou en participant à la conférence :

- Forum mondial d'investissement de l'AIMA;
- Conférence des investisseurs en santé de Bloom Burton & Co;
- Forum canadien sur les investissements alternatifs;
- Sommet canadien de la technologie financière 2025;
- Canadian Innovation Exchange (CIX);
- Conférence annuelle de l'Association canadienne du capital de risque et d'investissement (ACCR);
- Collision Toronto;
- Council of Canadian Innovator's Capital Market Summit;
- Driving Economic Prosperity with Intellectual Property Summit;
- Elevate Festival Toronto;
- Forum sur l'ESG et l'investissement durable;
- Sommet Kauffman Fellows;
- Ontario Bioscience Innovation Ontario (OBIO) Investor Summit;
- Conférence de Marchés privés Canada;
- The Future of Transportation and Mobility;
- Toronto Region Board of Trade (TRBOT) Manufacturing Symposium; et
- Women's Private Capital Summit.

De tels événements sont essentiels à l'établissement et au maintien de relations solides avec d'autres investisseurs, des leaders d'opinion et des experts en la matière qui interagissent avec le secteur et les entreprises à diverses étapes de leur cycle de vie. Plus ces relations sont solides, plus Croissance Ontario peut accéder efficacement aux renseignements sur le marché concernant les fonds actuellement mobilisés ou devant l'être, ainsi qu'à des renseignements pour cerner les possibles lacunes relatives aux stades ou au secteur auxquelles font face les entreprises technologiques de l'Ontario.

Fort de son expérience en matière d'investissements directs dans des sociétés et d'investissements dans des fonds de capital-risque, Croissance Ontario partage ses commentaires, ses perspectives et ses observations par le biais d'une approche proactive des gestionnaires de fonds de capital-risque, ainsi que des sociétés ontariennes nouvelles et établies. Ces activités comprennent des séances « Demandez à l'investisseur » lors de conférences de l'industrie et des réponses aux demandes directes adressées à Croissance Ontario ou par l'intermédiaire du ministère. Il s'agit également de fournir une rétroaction dans

des domaines tels que la collecte de fonds, la thèse d'investissement et d'autres questions pertinentes afin d'aider les gestionnaires de fonds à mieux définir et faire progresser leur proposition de valeur. Croissance Ontario prévoit de poursuivre son engagement stratégique auprès des parties prenantes au cours des prochaines années.

Rapport de l'auditeur indépendant

Au conseil d'administration de
Croissance Ontario,

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Croissance Ontario, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2025, et les états des résultats et des variations de l'excédent de fonctionnement accumulé, des gains et pertes de réévaluation, de la variation des actifs financiers nets et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Croissance Ontario au 31 mars 2025, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation des actifs financiers nets et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de Croissance Ontario conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport annuel, mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations. En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu le rapport annuel avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur ces autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le présent rapport. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de Croissance Ontario à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider Croissance Ontario ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de Croissance Ontario.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de Croissance Ontario.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.

- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de Croissance Ontario à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener Croissance Ontario à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Comptables professionnels agréés

Experts-comptables autorisés

Le 24 juin 2025

Croissance Ontario
État de la situation financière

Au 31 mars 2025
(montants en dollars canadiens)

	Notes	2025 \$	2024 \$
Actifs financiers			
Trésorerie		102 647 072	87 698 737
Titres négociables	4	284 967 520	284 939 044
Comptes débiteurs	5	9 101	1 606 456
Investissements dans des sociétés en commandite	6	182 018 622	163 534 874
Fonds ontarien de développement des technologies émergentes – FODTE	7 et 8	1 312 500	1 312 500
		570 954 815	539 091 611
Passif			
Comptes créditeurs et charges à payer	12	593 280	1 968 105
Actifs financiers nets		570 361 535	537 123 506
Actifs non financiers	14	–	–
Excédent accumulé		570 361 535	537 123 506
Engagements contractuels	11		
L'excédent accumulé se compose des éléments suivants :			
Excédent de fonctionnement accumulé		569 808 013	536 547 810
Gains de réévaluation accumulés		553 522	575 696
		570 361 535	537 123 506

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Approuvé par le conseil d'administration

Original exécuté par : « Daniel Nowlan »

_____, administrateur

Original exécuté par : « Leslie Lewis Westhaver »

_____, administrateur

Croissance Ontario

État des résultats et des variations de l'excédent de fonctionnement accumulé

Exercice clos le 31 mars 2025

(montants en dollars canadiens)

	Notes	Budget \$	2025 Réal \$	2024 Réal \$
Revenus				
Revenus d'intérêts		16 319 756	17 403 045	17 267 932
Revenu de placement sur la distribution à				
NVCF		1 421	1 421	7 534
NGF		-	-	24 584
Genesys III		-	50 407	-
Lumira III		-	-	48 472
Amplitude II		-	-	2 140
Panache II		-	-	697
Gain en capital réalisé sur les placements du FODTE		-	1 206	19 505
Gains en capital sur la distribution à partir				
des fonds suivants :				
NVCF		5 626 159	5 626 159	1 112 063
FOCR		1 040 441	2 131 432	1 960 433
FDE		-	1 459 300	2 807 098
Yaletown I		-	-	75 401
Lumira III		358 639	358 639	(1 563 244)
Genesys III		5 181 080	5 897 103	8 817 999
Amplitude I		209 618	209 618	191 719
Lumira IV		(372 080)	-	(473 593)
Panache II		-	(43 912)	-
Recouvrement de charges d'intérêts liées aux fonds				
Période précédente		-	-	3 835
Gain de change	3	592 632	3 217 652	51 680
		28 957 666	36 312 070	30 354 255
Charges				
Remboursements au Ministère	12	1 164 866	1 197 329	1 067 357
Frais de gestion de la trésorerie	11	39 751	38 454	24 847
Frais de services professionnels	11	547 852	307 241	387 502
Dépenses des membres du conseil et des comités		4 818	7 270	5 192
Charge de créances douteuses		320 577	320 577	113 571
Perte de valeur des placements dans des sociétés				
en commandite		-	1 180 996	-
		2 077 864	3 051 867	1 598 469
Excédent annuel		26 879 802	33 260 203	28 755 786
Excédent de fonctionnement accumulé au début				
de l'exercice		536 547 810	536 547 810	507 792 024
Excédent de fonctionnement accumulé				
à la fin de l'exercice		563 427 612	569 808 013	536 547 810

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Croissance Ontario
État des gains et des pertes de réévaluation

Exercice clos le 31 mars 2025
(montants en dollars canadiens)

	Budget	2025	2024
	\$	Réel	Réel
	\$	\$	\$
Gains (pertes) de réévaluation accumulés au début de l'exercice	575 696	575 696	659 844
(Pertes) gains non réalisés attribuables à ce qui suit :			
Change	1 017	2 832	463
Titres négociables	-	(25 006)	(84 611)
	1 017	(22 174)	(84 148)
Gains de réévaluation accumulés à la fin de l'exercice	576 713	553 522	575 696

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Croissance Ontario**État de la variation des actifs financiers nets**

Exercice clos le 31 mars 2025

(montants en dollars canadiens)

	Budget	2025	2024
	\$	Réel	Réel
	\$	\$	\$
Excédent annuel	26 879 802	33 260 203	28 755 786
(Pertes nettes) gains nets de réévaluation	1 017	(22 174)	(84 148)
Augmentation des actifs financiers nets	26 880 819	33 238 029	28 671 638
Actifs financiers nets au début de l'exercice	537 123 506	537 123 506	508 451 868
Actifs financiers nets à la fin de l'exercice	564 004 325	570 361 535	537 123 506

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Croissance Ontario
État des flux de trésorerie

Exercice clos le 31 mars 2025
(montants en dollars canadiens)

	2025	2024
	\$	\$
Activités de fonctionnement		
Excédent annuel	33 260 203	28 755 786
Perte de valeur des placements dans des sociétés en commandite	1 180 996	-
Gains réalisés à la vente de placements du FODTE	(1 206)	(19 505)
Gains réalisés sur les distributions à partir des sociétés en commandite	(15 638 339)	(12 927 876)
Revenus d'intérêts	(17 403 045)	(17 267 932)
Variation des soldes hors trésorerie liés au fonctionnement		
Comptes débiteurs	1 597 355	(898 345)
Comptes créditeurs et charges à payer	(1 374 825)	1 588 833
Intérêts reçus	17 431 572	16 154 081
	19 052 711	15 385 042
Activités de placement		
Produit de la cession et des rachats de titres négociables	503 184 644	521 831 500
Achat de titres négociables	(503 266 653)	(526 168 079)
Produit des placements dans des sociétés en commandite	15 981 447	12 927 876
Achat de placements dans des sociétés en commandite	(30 830 495)	(34 322 157)
Remboursement de capital des sociétés en commandite	10 822 643	16 516 547
Libération d'une retenue liée au FODTE	4 038	19 968
	(4 104 376)	(9 194 345)
Augmentation de la trésorerie au cours de l'exercice	14 948 335	6 190 697
Trésorerie au début de l'exercice	87 698 737	81 508 040
Trésorerie à la fin de l'exercice	102 647 072	87 698 737

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Croissance Ontario

Notes complémentaires

31 mars 2025

(montants en dollars canadiens)

1. Description des activités

Croissance Ontario (ou la « Société ») est une personne morale sans capital-actions, établie en vertu de la *Loi de 2008 sur la Société ontarienne de financement de la croissance* (la « Loi »), qui a été promulguée le 1^{er} février 2009 à titre d'organisme du ministère de la Recherche et de l'Innovation (le « MRI »). En juillet 2018, le ministère responsable a été restructuré pour devenir le ministère du Développement économique, de la Création d'emplois et du Commerce (collectivement, le « Ministère »). Au 31 mars 2025, Croissance Ontario relevait du ministre du Développement économique, de la Création d'emplois et du Commerce (le « ministre »).

Le cadre juridique de la Société est énoncé dans la Loi. Aux termes de l'article 4 de la Loi, la Société a pour objet de :

- a) recevoir, détenir, gérer et administrer la participation du gouvernement de l'Ontario dans la société en commandite appelée Fonds ontarien de capital-risque SC;
- b) recevoir, détenir et administrer des biens, immeubles ou meubles, aux fins des objets visés ci-dessus;
- c) réaliser les autres objets, placements ou catégories de placements que prescrivent les règlements.

Le Règlement de l'Ontario 278/09, pris en application de la Loi, prescrit des objets additionnels de la Société. Les placements suivants sont prescrits comme catégories de placements aux fins de l'article 4 de la Loi :

- i) Des placements dans un fonds de capital-risque qui investit dans :
 - 1) des sociétés à but lucratif, si les placements dans le fonds de capital-risque comprennent des placements dans des sociétés fermées;
 - 2) d'autres fonds de capital-risque qui investissent dans des sociétés à but lucratif si les placements dans l'autre fonds de capital-risque comprennent des placements dans des sociétés fermées.
- ii) Des placements dans des sociétés à but lucratif qui sont :
 - 1) des sociétés fermées;
 - 2) des sociétés ouvertes, si la Société :
 - a) a investi dans ces sociétés quand elles étaient des sociétés fermées;
 - b) a investi dans un fonds de capital-risque visé à la disposition 1 qui a fait des placements directs ou indirects dans ces sociétés quand elles étaient des sociétés fermées.
- iii) Des placements dans des entreprises que la Société considère comme des entreprises de technologies émergentes, au titre d'un portefeuille appelé, en français, Fonds ontarien de développement des technologies émergentes et, en anglais, Ontario Emerging Technologies Fund.

Les objets additionnels suivants de la Société sont prescrits aux fins de l'article 4 de la Loi :

- 1) Mettre sur pied des conférences ou des activités portant sur des questions liées au capital-risque, ou y participer.
- 2) Recueillir, analyser ou distribuer des renseignements sur des questions liées au capital-risque.
- 3) Fournir des conseils au gouvernement de l'Ontario en ce qui concerne les questions liées au capital-risque.
- 4) Entreprendre des activités qui s'apparentent ou se rattachent aux objets visés aux dispositions 1, 2 et 3.

Croissance Ontario Notes complémentaires

31 mars 2025

(montants en dollars canadiens)

1. Description des activités (suite)

Au 31 mars 2025, la Société possédait des placements en capital-risque dans 21 fonds : 1) le Fonds ontarien de capital-risque SC – FOCR; 2) le Northleaf Venture Catalyst Fund LP – NVCF; 3) le Fonds Démarrage et expansion I – FDE; 4) le Fonds de croissance et d’innovation de Yaletown I – Yaletown I; 5) Lumira Ventures III LP – Lumira III; 6) Genesys Ventures III LP – Genesys III; 7) Amplitude Ventures I LP – Amplitude I; 8) Lumira Ventures IV LP – Lumira IV; 9) le Fonds de croissance et d’innovation de Yaletown II – Yaletown II; 10) Whitecap Venture Partners V LP – Whitecap V; 11) le Panache Ventures Investment Fund II 2022 LP – Panache II; 12) le Maverix Growth Equity Fund I, LP – Maverix I; 13) le Climate Innovation Capital Fund I LP – CIC I; 14) le Northleaf Growth Fund (Canada) LP – NGF; 15) Amplitude Ventures II LP – Amplitude II; 16) le Fonds d’opportunités canadiennes Brightspark II – Brightspark II; 17) Genesys Ventures IV LP – Genesys IV; 18) le Fonds d’investissement Luge II – Luge II; 19) McRock Fund III LP– McRock III; 20) Mistral Venture Partners IV LP – Mistral IV; et 21) le Fonds ontarien de développement des technologies émergentes – FODTE, respectivement.

Comme l’exige la directive pour les agences et les nominations, la Société et le ministre ont conclu un protocole d’entente qui définit les relations opérationnelles, administratives, financières et autres qui existent entre le ministre, le Ministère et la Société.

Croissance Ontario demande une exonération de l’impôt sur le revenu fédéral et provincial en vertu de l’alinéa 149(1)d) de la *Loi de l’impôt sur le revenu* (Canada). À titre d’entité provinciale incluse dans l’annexe A d’un accord de réciprocité fiscale entre le Canada et l’Ontario, Croissance Ontario peut demander le remboursement de la taxe de vente harmonisée (la « TVH »). En vertu du modèle de paiement et de remboursement, Croissance Ontario paie la TVH sur les fournitures et les services taxables, puis demande un remboursement de la TVH acquittée.

La province de l’Ontario considère Croissance Ontario comme une entreprise opérationnelle dont l’exercice financier prend fin également le 31 mars.

2. Résumé des principales méthodes comptables

La monnaie fonctionnelle et de présentation de la Société est le dollar canadien. Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public (les « NCSP »), établies par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public du Canada. Les principales méthodes comptables de la Société sont résumées ci-dessous.

Titres négociables

Les placements dans des titres qui sont négociés sur un marché actif sont évalués à la juste valeur au 31 mars, et tout gain ou toute perte non réalisé est comptabilisé dans l’état des gains et des pertes de réévaluation. Les gains et les pertes de réévaluation liés à un placement en particulier sont reclassés dans l’état des résultats et des variations de l’excédent de fonctionnement accumulé lorsque ce placement est liquidé. La juste valeur comprend la valeur des intérêts courus, le cas échéant.

Les placements dans des titres qui ne sont pas négociés sur un marché actif sont évalués au coût. Les pertes de valeur, autres que temporaires, sont comptabilisées dans l’état des résultats et des variations de l’excédent de fonctionnement accumulé quand elles surviennent.

2. Résumé des principales méthodes comptables (suite)

Investissements dans des sociétés en commandite

Les investissements dans les sociétés en commandite sont classés comme instruments financiers et sont comptabilisés au coût, en fonction du capital appelé par leur associé commandité respectif. Puisque ces investissements ne sont pas négociés sur un marché actif, leur juste valeur ne peut être aisément déterminée. Les investissements font ultérieurement l'objet d'un test de dépréciation annuellement, et toute perte de valeur est immédiatement comptabilisée dans l'état des résultats et des variations de l'excédent de fonctionnement accumulé.

Fonds ontarien de développement des technologies émergentes (le « FODTE »)

Les investissements dans le FODTE sont classés comme des instruments financiers et sont comptabilisés au coût ou évalués à la juste valeur selon qu'il existe ou non un marché actif pour les titres. Les placements du FODTE cotés sur un marché actif sont évalués à la juste valeur à la date de l'état de la situation financière, et tout gain ou toute perte non réalisé est comptabilisé dans l'état des gains et des pertes de réévaluation. Les gains et les pertes de réévaluation sont reclassés dans l'état des résultats et des variations de l'excédent de fonctionnement accumulé quand un placement est déprécié ou cesse d'être comptabilisé. Les pertes de valeur, autres que temporaires, sont inscrites dans l'état des résultats et des variations de l'excédent de fonctionnement accumulé lorsqu'elles sont comptabilisées. La juste valeur comprend la valeur des intérêts courus ou des dividendes à payer, selon le cas.

Si un investissement du FODTE n'est pas négocié sur un marché actif, il est évalué au coût. Les investissements du FODTE font l'objet d'un test de dépréciation annuellement, et toute perte de valeur est immédiatement comptabilisée dans l'état des résultats et des variations de l'excédent de fonctionnement accumulé.

Les intérêts courus, les dividendes et les gains réalisés à la vente d'investissements du FODTE sont inscrits de la façon décrite ci-après sous la rubrique « Comptabilisation des produits ». Si la Société dispose d'éléments d'information indiquant que les sommes dues seront perçues, ces sommes sont comptabilisées comme des sommes à recevoir; sinon, une réserve correspondant à ces sommes est constituée. Si, dans un exercice ultérieur, la Société reçoit une somme qui avait été radiée, celle-ci est inscrite à titre de recouvrement d'un montant auparavant jugé irrécouvrable. Les sommes radiées ou recouvrées sont comptabilisées dans l'état des résultats et des variations de l'excédent de fonctionnement accumulé pendant l'exercice au cours duquel la radiation ou le recouvrement a lieu.

Juste valeur et dépréciation

La valeur comptable de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des comptes débiteurs et des comptes créditeurs de la Société correspond à peu près à leur juste valeur, étant donné l'échéance immédiate ou rapprochée de ces instruments financiers.

Les investissements dans les sociétés en commandite ont été inscrits au coût. Les fonds n'ont pas de prix coté sur un marché actif. Compte tenu de sa méthode d'évaluation de la dépréciation, la Société peut soumettre périodiquement ses placements dans les fonds à des tests afin de déterminer s'ils ont subi une moins-value durable qui indiquerait une perte de valeur. S'il est déterminé que le placement s'est déprécié, il est ramené à la nouvelle valeur comptable, et la perte de valeur en résultant est immédiatement comptabilisée dans l'état des résultats et des variations de l'excédent de fonctionnement accumulé.

Croissance Ontario Notes complémentaires

31 mars 2025

(montants en dollars canadiens)

2. Résumé des principales méthodes comptables (suite)

Juste valeur et dépréciation (suite)

Les investissements effectués dans les sociétés comprises dans le portefeuille du FODTE sont inscrits au coût, lequel représente la juste valeur au moment de l'acquisition. Les placements dans le FODTE cotés sur un marché actif sont évalués à la juste valeur au 31 mars. Tout gain ou toute perte non réalisé est comptabilisé dans l'état des gains et des pertes de réévaluation jusqu'à ce que l'investissement cesse d'être comptabilisé, les gains ou pertes étant alors comptabilisés à l'état des résultats et des variations de l'excédent de fonctionnement accumulé. Tous les autres placements du FODTE sont évalués au coût ou au coût après amortissement. Dans le cadre du processus de déclaration à la province de l'Ontario, la Société doit procéder à des évaluations périodiques des placements du FODTE afin de déterminer s'ils ont subi une moins-value durable qui indiquerait une perte de valeur.

S'il est déterminé que les placements se sont dépréciés, ils sont ramenés à la nouvelle valeur comptable, et les pertes de valeur sont immédiatement comptabilisées dans l'état des résultats et des variations de l'excédent de fonctionnement accumulé. En outre, dans la mesure où un titre détenu dans le FODTE est un instrument financier hybride comportant un dérivé incorporé, comme une option de conversion en actions, ce dérivé doit être évalué à la juste valeur à l'acquisition, à moins que ce dérivé ne soit lié à des instruments de capitaux propres non cotés et qu'il ne doive être réglé à la livraison de ces instruments, auquel cas le dérivé doit être évalué au coût. Pour les produits dérivés classés à la juste valeur, la valeur est d'abord déterminée en fonction d'un cours sur un marché actif ou, en l'absence d'un tel cours, en appliquant une technique d'évaluation appropriée.

Comptabilisation des produits

Les revenus d'intérêts sont comptabilisés au fur et à mesure qu'ils sont gagnés. Dans le cas des titres négociables et des investissements du FODTE, les revenus d'intérêts sont comptabilisés selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les revenus d'intérêts sont comptabilisés selon la comptabilité d'exercice conformément au contrat d'achat et dans la mesure où il est prévu qu'ils seront recouverts.

Les revenus de dividende sont comptabilisés au cours de l'exercice pendant lequel la Société devient en droit de recevoir le dividende en question, conformément aux modalités de l'émission des actions.

Les gains réalisés à la vente de placements du FODTE sont comptabilisés au cours de l'exercice pendant lequel la Société devient en droit de recevoir le produit, conformément aux modalités de la disposition respective.

Les produits tirés des distributions provenant des investissements dans les sociétés en commandite sont comptabilisés au cours de l'exercice au cours duquel la Société devient en droit de recevoir la distribution, conformément aux modalités de l'entente de société en commandite respective.

Croissance Ontario a conclu un certain nombre d'ententes de paiement de transfert visant le FODTE, le NVCF, le FDE, le Fonds d'actions pour le secteur des technologies propres, le Fonds de capital-risque en sciences de la vie et le FOCCR, dont le financement reçu représente les sommes transférées à la Société par le Ministère. Le financement est comptabilisé lorsque les sommes sont reçues. Le Fonds d'actions pour le secteur des technologies propres est une initiative dans le cadre de laquelle la Société s'est engagée à investir un montant de 20 M\$ auprès de Yaletown I. Le Fonds de capital-risque en sciences de la vie est une initiative dans le cadre de laquelle la Société s'est engagée à investir un montant de 23 M\$ auprès de Lumira III, de 17 M\$ auprès de Genesys III et de 10 M\$ auprès d'Amplitude. Le FOCCR fait référence à l'initiative du Fonds ontarien de capital-risque, dans le cadre de laquelle la Société s'est engagée à ce jour à investir un montant de 11,7 M\$ US auprès de Lumira IV, de 13 M\$ auprès de Yaletown II, de 10 M\$ auprès de Whitecap V, de 7,5 M\$ auprès de Panache II, de 15 M\$ US auprès de Maverix I, de 5 M\$ US auprès de CIC I, de 10 M\$ US auprès de NGF, de 11,5 M\$ US auprès de Amplitude II, de 10 M\$ auprès de Brightspark II, de 10 M\$ auprès de Genesys IV, de 12 M\$ auprès de Luge II, de 11 M\$ US auprès de McRock III et de 5 M\$ auprès de Mistral IV.

Croissance Ontario **Notes complémentaires**

31 mars 2025

(montants en dollars canadiens)

2. Résumé des principales méthodes comptables (suite)

Catégories de charges

Les frais de gestion de la trésorerie représentent principalement les frais payés à l'Office ontarien de financement (l'« OOF ») pour la gestion de la trésorerie et pour des services connexes.

Les honoraires professionnels représentent les montants payés à des tiers fournisseurs de services.

Les jetons de présence des membres du conseil d'administration et des comités représentent les sommes qui leur sont versées, conformément à la politique de rémunération des membres du conseil d'administration et des comités, laquelle est conforme à la directive concernant les organismes et les nominations. En 2015, l'Agence du revenu du Canada (l'« ARC ») a décrété que les personnes fournissant des services à temps partiel pour lesquels elles reçoivent une allocation quotidienne doivent être traitées comme des employés aux fins de l'impôt uniquement. Ainsi, la TVH peut ne pas être facturée pour ces services puisque a) l'ARC ne les considère pas comme un produit imposable et b) l'assurance-emploi est applicable. Ces personnes ne peuvent pas cotiser au Régime de pensions du Canada pour ces services.

Les remboursements au Ministère représentent des charges directes de Croissance Ontario réglées par le Ministère en son nom à des fins administratives seulement.

Conversion des devises

Les gains et les pertes de change sur les éléments monétaires sont immédiatement comptabilisés dans l'état des résultats et des variations de l'excédent de fonctionnement accumulé. Les gains et les pertes de change non réalisés sur les titres négociables et les placements dans les fonds sont comptabilisés dans l'état des gains et des pertes de réévaluation. Les gains et les pertes de change non réalisés sont reclassés, passant de l'état des gains et des pertes de réévaluation à l'état des résultats et des variations de l'excédent de fonctionnement accumulé lorsque l'instrument financier cesse d'être comptabilisé.

Incertitude relative à la mesure

La préparation d'états financiers conformes aux NCSP exige que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses. Ces estimations ont une incidence sur les montants constatés de l'actif et du passif, sur la présentation de l'actif et du passif éventuel à la date des états financiers et sur les montants constatés des revenus et des charges pour la période. Ces estimations sont fondées sur les meilleurs renseignements disponibles au moment de la préparation des états financiers et sont examinées périodiquement pour tenir compte de nouveaux renseignements lorsqu'ils sont disponibles. Les estimations importantes comprennent l'évaluation des investissements du FODTE. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

3. Instruments financiers

La Société est exposée au risque de crédit, au risque de liquidité, au risque de change, au risque de taux d'intérêt et à l'autre risque de prix découlant des instruments financiers. Cette note contient des renseignements sur l'exposition de Croissance Ontario à chacun de ces risques.

Risque de crédit

Le risque de crédit découle de la possibilité qu'une partie manque à ses obligations. La Société considère que les obligations des gouvernements de l'Ontario et du Canada sont relativement sans risque (note 4).

Croissance Ontario

Notes complémentaires

31 mars 2025

(montants en dollars canadiens)

3. Instruments financiers (suite)

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité ait de la difficulté à obtenir du financement pour répondre aux besoins prévus et imprévus en liquidités associés à ses passifs financiers. La Société gère le risque de liquidité en détenant de la trésorerie ou des investissements très liquides. De plus, le Ministère verse des fonds à la Société pour lui permettre de respecter ses obligations, au besoin.

Risque de change

Le risque de change est le risque lié aux résultats des activités de la Société découlant de la fluctuation des taux de change et du degré de leur volatilité. L'exposition de la Société au risque de change est limitée à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie libellés en dollars américains ainsi qu'aux placements du FODTE libellés en dollars américains qu'elle détient. Croissance Ontario ne couvre pas son exposition au dollar américain. Au 31 mars 2025, la Société avait une exposition nette au dollar américain de 63 052 360 \$ US (61 747 162 \$ US en 2024).

Une appréciation ou une dépréciation de 5 % du dollar canadien par rapport au dollar américain au 31 mars 2025 entraînerait une incidence de 3 152 618 \$ US à l'état des gains et des pertes de réévaluation (3 087 358 \$ US en 2024) et serait sans incidence sur l'excédent de fonctionnement. Dans les faits, les résultats de négociations pourraient différer de cette analyse de sensibilité, et l'incidence pourrait être significative.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la valeur d'un instrument financier soit défavorablement touchée par une variation des taux d'intérêt. Afin de réduire au minimum le risque lié à la fluctuation des taux d'intérêt, la Société gère l'exposition à ce risque dans le cadre de ses activités opérationnelles et financières courantes. Le principal risque pour la Société à cet égard est lié à ses titres négociables à court terme et aux placements du FODTE. Le risque lié aux variations des taux d'intérêt pour les titres négociables est minime, puisque les placements sont détenus pour une durée de trois ans ou moins de façon à s'aligner sur les prélèvements des sociétés en commandite prévus par leurs gestionnaires de fonds respectifs.

Autre risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la valeur des instruments financiers fluctue en raison de la variation des prix du marché ou de facteurs propres à un investissement en particulier. Le risque maximal lié aux instruments financiers correspond à leur juste valeur. Les titres négociables consistent en des bons du Trésor, qui ne sont pas assujettis à un risque de prix considérable. Au 31 mars 2025, si la valeur des investissements dans les titres négociables, les sociétés en commandite et le FODTE avait augmenté ou diminué de 5 %, toutes les autres variables demeurant constantes, la valeur des investissements aurait varié de 9 166 556 \$ (8 279 438 \$ en 2024). Les investissements dans les fonds effectués par l'intermédiaire des sociétés en commandite ou du FODTE sont hautement illiquides, n'ont pas un prix de marché facilement déterminable et se font généralement dans de jeunes entreprises pour lesquelles la valeur ultime du placement, lors de toute disposition éventuelle par Croissance Ontario, est intrinsèquement imprévisible.

Le rendement de ces investissements est tributaire de facteurs propres à chaque société (comme la performance financière, la viabilité du produit et la qualité de la gestion) et de facteurs externes (comme le contexte économique et les progrès technologiques des concurrents). La valeur comptable du portefeuille du FODTE est évaluée au coût, moins toute perte de valeur durable à la date de l'état de la situation financière. Toutefois, les montants qui pourraient être réalisés ultimement pourraient différer de façon significative.

Croissance Ontario Notes complémentaires

31 mars 2025

(montants en dollars canadiens)

4. Titres négociables

La Société peut investir à titre temporaire de l'argent dont elle n'a pas besoin immédiatement pour réaliser ses objets dans les titres suivants :

- Obligations émises ou garanties par le gouvernement du Canada ou une province canadienne.
- Comptes et certificats de dépôt à court terme portant intérêt émis ou garantis par une banque à charte, société de fiducie, coopérative d'épargne ou caisse populaire.

La Société peut recevoir des distributions de ses investissements en capital-risque sous forme de trésorerie et de titres. Si les titres sont cotés en bourse, ils sont reclassés en tant que titres négociables.

La valeur des placements dans des titres négociables aux 31 mars se présentait comme suit :

	Valeur nominale	2025 Juste valeur	Valeur nominale	2024 Juste valeur
	\$	\$	\$	\$
Bons du Trésor de la province de l'Ontario échéant entre le 16 avril 2025 et le 1 ^{er} janvier 2026, taux d'intérêt nominal moyen de 0,00 %	69 449 000	68 636 753	33 152 000	32 623 553
Bons du Trésor de la province de l'Ontario échéant entre le 15 avril 2025 et le 25 février 2026, taux d'intérêt nominal moyen de 0,00 %	218 664 000	216 330 767	254 511 000	252 315 491
	288 113 000	284 967 520	287 663 000	284 939 044

La juste valeur comprend tout intérêt couru sur les bons du Trésor.

La juste valeur des titres négociables peut varier selon les taux d'intérêt. Pour l'exercice clos le 31 mars 2025, une variation de 1 % des taux d'intérêt se traduirait par une incidence de 2 849 675 \$ (2 849 390 \$ en 2024) sur les résultats des activités.

5. Comptes débiteurs

En tant qu'organisme régi par l'annexe A, Croissance Ontario doit se conformer au modèle de paiement et de remboursement de la TVH sur les achats directs. La Société paie la TVH sur ses achats et soumet ensuite une demande mensuelle de remboursement à l'Agence du revenu du Canada. Au 31 mars 2025, les remboursements de TVH à recevoir se chiffraient à 9 101 \$ (2 197 \$ en 2024).

Les gains réalisés à la vente de placements du FODTE sont comptabilisés au cours de l'exercice pendant lequel la Société devient en droit de recevoir le produit, conformément aux modalités des dispositions respectives. Les montants à recevoir à la suite des cessions de placements du FODTE réalisées en 2025 se chiffrent à néant et sont détenus en mains tierces aux fins des déboursements futurs (369 297 \$ en 2024).

L'indemnisation générale de Generac a pris fin le 1^{er} décembre 2022; toutefois, les fonds étaient détenus en mains tierces dans l'attente de la résolution d'un litige en cours concernant la contrefaçon d'un brevet. Au cours de l'exercice, l'indemnisation spéciale de Generac de 320 577 \$ a été libérée et remise à l'acheteur, et elle a été comptabilisée en tant que créance douteuse en avril 2024. Le fonds de dépenses de Generac a été libéré en janvier 2025.

De plus, Croissance Ontario est partie à un entiercement de néant (106 680 \$ en 2024) de Genesys Ventures III LP, en attente d'aucun ajustement. Croissance Ontario est également partie à une clause d'indexation sur le résultat de néant (91 309 \$ en 2024) de Genesys Ventures III LP, en attente d'aucun ajustement.

Croissance Ontario Notes complémentaires

31 mars 2025

(montants en dollars canadiens)

6. Investissements dans des sociétés en commandite

La Société investit dans 20 (18 en 2024) sociétés en commandite. Les engagements en capital sont versés aux sociétés en commandite selon le montant et le moment établis par le commandité respectif afin de répondre aux besoins de financement de la société en commandite. Les distributions des sociétés en commandite sont versées selon le montant et le moment établis par le commandité respectif. Certaines distributions peuvent être assujetties aux dispositions de restitution de la convention de société en commandite respective. Les investissements en capital-risque ont un horizon de placement à long terme et sont considérés comme des actifs à long terme.

Le tableau ci-dessous présente les investissements de la Société dans des sociétés en commandite au 31 mars 2025 :

	Engagement total	Engagement non encore appelé	2025 Coût des investissements*	2024 Coût des investissements*
	\$	\$	\$	\$
Société en commandite				
Fonds ontarien de capital-risque SC – FOCCR	90 000 000	900 537	3 052 670	7 494 358
Northleaf Venture Catalyst Fund LP – NVCF	50 000 000	—	45 216 875	47 831 297
Fonds Démarrage et expansion I – FDE	25 000 000	621 754	24 378 246	22 217 386
Fonds de croissance et d'innovation de Yaletown I – Yaletown I	20 000 000	2 400 000	14 972 234	13 972 234
Lumira Ventures III LP – Lumira III	23 000 000	196 072	18 276 700	16 862 260
Genesys Ventures III LP – Genesys III	17 000 000	2 847 203	6 819 301	9 289 276
Amplitude Ventures I LP – Amplitude I	10 000 000	2 722 136	6 379 858	6 713 030
Lumira Ventures IV LP – Lumira IV (note 1)	16 819 920	3 936 474	10 848 416	7 103 093
Fonds de croissance et d'innovation de Yaletown II – Yaletown II	13 000 000	5 330 000	7 670 000	5 720 000
Whitecap Venture Partners V LP – Whitecap V	10 000 000	4 810 065	5 189 935	4 242 802
Panache Ventures Investment Fund II 2022 LP – Panache II	7 500 000	3 759 623	3 677 094	2 234 720
Maverix Growth Equity Fund I, LP – Maverix I (note 1)	21 564 000	9 703 800	11 258 246	8 013 296
Climate Innovation Capital Fund I LP – CIC I (note 1)	7 188 000	2 043 300	4 835 587	3 761 678
Northleaf Growth Fund LP – NGF (note 1)	14 376 000	6 469 200	7 569 129	3 388 604
Amplitude Ventures II LP – Amplitude II (note 1)	16 532 400	10 894 077	5 365 002	2 629 688
Fonds d'opportunités canadiennes Brightspark II – Brightspark II (note 1)	10 000 000	8 175 800	1 830 891	1 395 539
Genesys Ventures IV LP – Genesys IV (note 1)	15 000 000	12 959 915	2 089 061	665 613
Fonds d'investissement Luge II – Luge II (note 1)	12 000 000	10 858 439	1 141 561	—
McRock Fund III LP – McRock III (note 1)	15 813 600	15 354 682	447 816	—
Mistral Venture Partners IV LP – Mistral IV (note 1)	5 000 000	4 000 000	1 000 000	—
	399 793 920	107 983 077	182 018 622	163 534 874

* Le coût des investissements représente le total des fonds versés à la société en commandite, déduction faite des distributions de remboursement de capital de la part de la société en commandite et de toute charge pour perte de valeur.

Note 1 : Engagements payables en dollars américains. Engagements non appelés en fonction du taux de change au 31 mars 2025.

Croissance Ontario Notes complémentaires

31 mars 2025

(montants en dollars canadiens)

7. Fonds ontarien de développement des technologies émergentes (le « FODTE »)

Le FODTE a été créé en juillet 2009 avec l'aide du gouvernement de l'Ontario, qui s'est engagé à investir 250 M\$. Le FODTE, en tant que fonds de co-investissement direct, investit dans des entreprises novatrices à fort potentiel, avec d'autres investisseurs qualifiés qui ont fait leurs preuves. Le fonds investit dans trois secteurs stratégiques : a) les technologies propres, b) les médias numériques et les technologies de l'information et des communications et c) les sciences de la vie et les technologies de la santé de pointe.

Le 30 mai 2012, la Société a cessé temporairement d'investir dans le cadre du FODTE pour une période indéterminée. Cette décision n'a pas porté atteinte à sa capacité de continuer à faire des investissements de suivi dans des sociétés existantes du portefeuille.

8. Investissements dans le FODTE

Les investissements dans le FODTE peuvent prendre la forme de titres de capitaux propres, de bons de souscription ou de titres de créance convertibles négociés en dollars canadiens (« \$ CA ») ou en dollars américains (« \$ US »). Le tableau ci-dessous résume les investissements dans le FODTE aux 31 mars :

	2025			2024		
	Coût d'acquisition*	Valeur comptable	Éléments éventuels**	Coût d'acquisition*	Valeur comptable	Éléments éventuels**
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
En \$ CA	1 687 500	1 312 500	—	1 687 500	1 312 500	—

* Représente le coût historique, déduction faite des placements liquidés et des placements radiés.

** Investissements de suivi que la Société s'est engagée à effectuer, mais qui n'ont pas encore été effectués.

Tous les investissements ont été faits en conformité avec les directives du FODTE. Au 31 mars 2025, le portefeuille du FODTE comprenait des placements dans une société, qui représentait 0,23 % de l'actif net (une société qui représentait 0,26 % en 2024). Le calcul des pourcentages exclut les placements dépréciés dans des sociétés dont la valeur comptable est symbolique ou nulle.

Un total de 61 592 (61 592 en 2024) actions de Peraso Inc. sont actuellement détenues en mains tierces pour Croissance Ontario dans le cadre de l'opération de Peraso Inc. La valeur de ces actions est exclue des investissements dans le FODTE, car les restrictions sur ces actions font en sorte que la valeur pourrait ne pas être réalisée. En raison de l'incertitude relative à la réalisation, le revenu provenant de ces actions sera présenté lorsqu'il sera libéré.

9. Revenu de placement dans le FODTE

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2025, la Société a comptabilisé un montant de 1 206 \$ (néant en 2024) en revenu de placement résultant d'investissements dans le FODTE.

10. Perte de valeur des investissements dans des sociétés en commandite

Pour l'exercice clos le 31 mars 2025, la direction a déterminé des pertes de valeur des investissements dans des sociétés en commandite de 1 180 996 \$ (néant en 2024), lesquelles ont été comptabilisées dans l'état des résultats et des variations de l'excédent de fonctionnement accumulé.

Croissance Ontario **Notes complémentaires**

31 mars 2025

(montants en dollars canadiens)

11. Engagements contractuels

Outre les engagements d'investissement auprès des différentes sociétés en commandite décrits à la note 6, Croissance Ontario a les engagements contractuels décrits ci-dessous :

- En vertu d'une entente de services financiers conclue entre l'OOF et Croissance Ontario, l'OOF fournit des services et des activités de gestion de placements et de trésorerie pour Croissance Ontario. L'OOF est l'organisme de la province de l'Ontario chargé de fournir des services financiers et des services centralisés de gestion de trésorerie au gouvernement. Croissance Ontario rémunère l'OOF pour ces services en fonction des actifs gérés et lui rembourse les frais associés aux activités connexes sur une base de recouvrement des coûts.
- En vertu du contrat conclu entre LP Analyst et Croissance Ontario, LP Analyst fournit des services-conseils en placement, notamment en matière de stratégie de sélection de placements, des services et des activités de contrôle diligent pour les nouveaux placements potentiels dans des fonds, des conseils d'affaires à l'appui des négociations, ainsi que des services de surveillance du portefeuille et de présentation de rapports. Croissance Ontario verse des honoraires à un taux fixe ou horaire pour ces services et ces activités, respectivement.
- En vertu du contrat conclu entre WCO Professional Corporation (« WCO ») et Croissance Ontario, WCO exerce des fonctions comptables liées aux activités de Croissance Ontario. Croissance Ontario verse des honoraires à un taux horaire pour ces services.

12. Comptes créditeurs

La Société et le Ministère exercent leurs activités respectives sur la base du partage des coûts. La Société rembourse au Ministère certaines dépenses engagées en son nom. Il peut s'agir, entre autres, des dépenses liées aux salaires, aux avantages sociaux, aux attributions pour la technologie de l'information par membre du personnel, aux installations et aux services juridiques externes, et des frais liés aux services de conception de sites Web, de traduction en français et d'autres services.

La comptabilisation et l'évaluation de tout remboursement font l'objet d'un rapprochement annuel entre la Société et le Ministère, et la nature ainsi que l'étendue des services fournis par le Ministère doivent être approuvées.

La Société comptabilise les charges admissibles remboursables au Ministère dans ses comptes créditeurs selon les estimations présentées par le Ministère, lesquelles peuvent être vérifiées de façon indépendante par la Société. Au 31 mars 2025, les remboursements payables à terme échu s'élevaient à 442 867 \$ (327 511 \$ en 2024).

Au 31 mars 2025, le solde de 150 413 \$ (1 640 594 \$ en 2024) représentait les montants dus à terme échu à divers fournisseurs de services et commanditaires.

13. Opérations entre apparentés

Au 31 mars 2025, la Société avait conclu des opérations entre apparentés avec le ministère du Développement économique, de la Création d'emplois et du Commerce (le « MDECEC »), l'Office ontarien de financement (l'« OOF ») et la province de l'Ontario.

Croissance Ontario n'a aucun actif lié aux immobilisations corporelles ou passif à long terme. Elle est assujettie à une politique en vertu de laquelle le Ministère ou un autre organisme public assure la gestion des actifs et des passifs utilisés pour la prestation de services à la Société, ou découlant de la prestation de ces services (par exemple la paie, les installations, les services publics, les services liés aux technologies de l'information et aux communications, etc.).

Croissance Ontario

Notes complémentaires

31 mars 2025

(montants en dollars canadiens)

13. Opérations entre apparentés (suite)

Croissance Ontario dispose de ressources limitées pour émettre des chèques ou effectuer des virements bancaires afin de payer ses fournisseurs directs et ses fournisseurs de services. Avec l'approbation du bureau du contrôle financier du Ministère, Croissance Ontario se sert de l'accès du ministère aux Services communs de l'Ontario (les « SCO ») pour payer indirectement la plupart de ses fournisseurs et fournisseurs de services. Les SCO comptabilisent ces paiements au moyen du Système intégré de gestion de l'information financière (le « SIGIF ») du gouvernement dans les centres de coûts du Ministère. Le Ministère facture ces montants à Croissance Ontario chaque trimestre aux fins de remboursement.

La prestation de services à la Société par un tiers est assujettie à une politique de remboursement en fonction des coûts de ces services ou des honoraires prévus aux termes d'une entente de niveau de service.

14. Actifs non financiers

La Société n'a pas d'immobilisations corporelles ou de charges payées d'avance. Un inventaire des fournitures de bureau est réalisé aux fins d'utilisation et comptabilisé en charges pour l'exercice pendant lequel les achats ont lieu. Le coût total de ces fournitures n'a pas d'incidence significative sur les états financiers, et l'on s'attend à ce qu'elles soient utilisées moins de un an après la date d'achat.

15. Événements postérieurs à la date des états financiers

- a) Après la fin de l'exercice, la Société s'est engagée à investir un montant de 3,5 M\$ US auprès de Garage Capital Opportunities Fund III LP ainsi qu'un montant de 3,9 M\$ US auprès de Garage Capital Fund V LP dans le cadre de l'initiative du Fonds ontarien de capital-risque.
- b) Après la fin de l'exercice, la Société a reçu des distributions de 13,8 M\$ CA du Northleaf Venture Catalyst Fund LP le 29 avril 2025.
- c) Après la fin de l'exercice, le gouvernement de l'Ontario a annoncé qu'il augmenterait ses placements en capital-risque par l'entremise de Croissance Ontario en injectant un montant supplémentaire de 90 M\$ dans des fonds de capital-risque. Cela comprend un montant de 50 M\$ investi dans des fonds de capital de risque de l'Ontario axés sur les technologies liées à la défense nationale et les technologies connexes, telles que l'intelligence artificielle et la cybersécurité, ainsi qu'un montant de 40 M\$ investi dans des fonds de capital de risque qui aideront les entreprises du secteur des sciences de la vie et de la biofabrication à innover et à prendre de l'expansion.
- d) Le 1^{er} février 2025, le président des États-Unis, Donald Trump, a signé un décret imposant des droits de douanes au Canada, lesquels devaient à l'origine entrer en vigueur le 4 février 2025, et le Canada a riposté en annonçant qu'il imposera des mesures de rétorsion tarifaire stratégiques et ciblées. Depuis ce moment, une série de mesures et de contre-mesures ont été adoptées par les deux pays.

En raison de l'imposition des droits de douanes entre les États-Unis et le Canada, certains placements détenus par la Société dans des entreprises du FODTE et certains placements dans des sociétés en commandite pourraient subir des répercussions défavorables. Ces placements sont comptabilisés au plus faible de leur coût et de leur juste valeur à la date de l'état de la situation financière.

La durée et l'incidence des droits de douanes entre les États-Unis et le Canada sont inconnues à l'heure actuelle. Il est également impossible d'estimer avec fiabilité l'incidence que la sévérité et la durée des droits de douanes auront sur les résultats financiers et la situation financière de la Société au cours des périodes futures.

GOVERNANCE D'ENTREPRISE

Aperçu

Croissance Ontario est un organisme de la Couronne caractérisé par la directive du Conseil de gestion du gouvernement (CGG) en tant qu'organisme provincial gouverné par un conseil d'administration. Plus précisément, Croissance Ontario est prescrit en tant qu'organisme public et organisme public rattaché à la Commission conformément au Règlement de l'Ontario 146/10 en vertu de la *Loi de 2006 sur la fonction publique de l'Ontario*.

Conformément aux directives du CGG, Croissance Ontario ne fait pas partie du ministère du Développement économique, de la Création d'emplois et du Commerce (le ministère), mais il est considéré comme faisant partie du gouvernement. Croissance Ontario est tenu de préparer un rapport annuel, de le remettre au ministre du Développement économique, de la Création d'emplois et du Commerce (le ministre) au plus tard 120 jours après la fin de l'exercice financier de Croissance Ontario, et de le mettre à la disposition du public.

La gouvernance d'entreprise comprend les processus qui permettent la supervision et la gestion efficaces des activités de Croissance Ontario par les cadres supérieurs, le conseil d'administration de Croissance Ontario (le conseil) et le ministre. Il s'agit d'identifier les personnes et les groupes responsables des activités et de préciser leur rôle.

Reddition de comptes et responsabilités

La structure de responsabilité de Croissance Ontario découle de la loi qui la régit, la *Loi de 2008 sur la société Croissance Ontario* (la Loi). Le ministre est responsable de l'application de la loi en ce qui concerne Croissance Ontario. La Loi, ainsi que les directives émises par le CGG, le ministre et la Commission de la fonction publique concernant les organismes de la Couronne, constituent le cadre dans lequel Croissance Ontario est régi.

Chaque année, le ministre est tenu de présenter le rapport annuel de Croissance Ontario à l'Assemblée législative. En outre, le ministre examine et approuve le plan d'activité annuel de Croissance Ontario. Le ministre communique également avec Croissance Ontario, par l'intermédiaire du président du conseil d'administration (le président), au sujet des politiques et des attentes du gouvernement concernant Croissance Ontario.

Le président est responsable devant le ministre des résultats obtenus par Croissance Ontario dans l'accomplissement de son mandat. Le président est chargé de conseiller et d'informer le ministre en ce qui concerne le fonctionnement et les affaires de Croissance Ontario. En outre, le président assure la direction de Croissance Ontario. Le sous-ministre du ministère veille à ce que le ministère dispose de la capacité organisationnelle nécessaire pour surveiller Croissance Ontario et s'assurer qu'il gère ses risques de manière appropriée.

Le conseil d'administration est nommé par le lieutenant-gouverneur en conseil et est responsable devant le ministre par l'intermédiaire du président. Le conseil d'administration joue un rôle de supervision. Il supervise la gestion des activités et des affaires de Croissance Ontario afin de s'assurer que celui-ci remplit son mandat. Le conseil d'administration est composé d'administrateurs indépendants. Il se réunit au moins une fois par trimestre et reçoit

régulièrement des rapports du président et chef de la direction ainsi que du personnel de Croissance Ontario concernant les activités de Croissance Ontario et le respect des lois et politiques applicables. Les normes de conduite des membres du conseil d'administration sont définies dans un code de conduite approuvé par le conseil d'administration.

Le conseil d'administration compte également deux comités chargés de l'aider à superviser la gestion de Croissance Ontario :

- a) Le Comité de vérification et de gestion des risques examine et recommande au conseil d'administration d'approuver un plan annuel de vérification interne et reçoit les rapports des vérificateurs internes et du vérificateur des comptes de Croissance Ontario concernant les contrôles internes et les rapports financiers. Il examine également les politiques financières et les états financiers et les recommande au conseil d'administration. De plus, le comité de vérification et de gestion des risques examine les principales stratégies de Croissance Ontario relatives aux risques et à leur atténuation.
- b) Le comité de gouvernance et des ressources humaines aide le conseil d'administration à examiner les questions liées (1) aux structures et pratiques de gouvernance de Croissance Ontario et (2) aux programmes et pratiques de Croissance Ontario en matière de ressources humaines concernant la rémunération, l'évaluation du rendement et la formation.

Le président et chef de la direction générale travaille sous la direction du président et du conseil d'administration et fournit au conseil d'administration des rapports réguliers sur les résultats de Croissance Ontario. Étant donné que le président et chef de la direction est employé en vertu de la partie III de la *Loi de 2006 sur la fonction publique de l'Ontario*, il est également chargé de consulter le sous-ministre du ministère, le cas échéant, sur des questions d'importance mutuelle, y compris les services fournis par le ministère, l'alignement sur les politiques du ministère et du gouvernement, et le respect des directives du Conseil du Trésor et du CGG. Le président et chef de la direction est chargé de gérer les opérations quotidiennes et les activités courantes de Croissance Ontario, y compris la supervision du personnel.

Exigences en matière d'information financière

Croissance Ontario prépare des états financiers annuels vérifiés conformément aux normes du Conseil sur la comptabilité dans le secteur public canadien des Comptables professionnels agréés du Canada. Les états financiers sont examinés par le CVGR et approuvés par le conseil d'administration. Les états financiers annuels sont vérifiés par le vérificateur externe indépendant de Croissance Ontario, qui exprime une opinion sur la question de savoir s'il présente les résultats financiers de manière équitable et conformément aux normes Conseil sur la comptabilité dans le secteur public canadien. Les conclusions sont examinées par l'ARC et le conseil d'administration. Ces états financiers vérifiés sont présentés à l'Assemblée législative de l'Ontario dans le cadre du rapport annuel et sont inclus dans les Comptes publics de l'Ontario. Les états financiers non vérifiés sont préparés tous les trimestres et présentés au CVGR et au conseil d'administration.

Contrôles internes

La direction est chargée d'établir et de maintenir des contrôles internes afin de fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité des rapports financiers, de protéger les actifs de Croissance Ontario et de gérer ses responsabilités.

Pour s'acquitter de sa responsabilité en matière de fiabilité et d'actualité de l'information financière, Croissance Ontario utilise un système complet de contrôles internes, y compris des contrôles organisationnels et procéduraux. Le système de contrôle interne comprend ce qui suit :

- Planification globale des activités;
- Communication écrite des politiques et procédures régissant la conduite de l'entreprise et la gestion des risques;
- Répartition des tâches;
- Tenue et conservation de dossiers détaillés;
- Délégation de pouvoirs et reddition de comptes des responsables;
- Sélection et une formation minutieuses du personnel;
- Tenue à jour des politiques en matière de risques comptables et financiers.

Dans le cadre de son plan d'affaires annuel, Croissance Ontario procède à une évaluation globale des risques à l'échelle de l'entreprise et élabore des stratégies d'atténuation appropriées.

Opérations

Les huit employés à temps plein de Croissance Ontario sont peu nombreux par rapport aux organismes du secteur public ayant des mandats de développement économique similaires, tels que la BDC et Investissement Québec. Étant donné que le gouvernement a approuvé la mise en place du fonds Croissance Ontario de 300 millions de dollars, l'organisme continue de travailler avec le ministère pour obtenir l'approbation d'ETP supplémentaire et réduire le risque de départs de personnel clé. Par conséquent, dans le cadre d'un modèle de dotation en personnel allégé et afin de garantir des opérations prudentes, Croissance Ontario continue de bénéficier du soutien d'un nombre limité de prestataires de services externes ayant des connaissances spécialisées dans l'évaluation des fonds, ainsi que dans les services de vérification et de comptabilité.

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Daniel Nowlan, président

Depuis 2017, Daniel Nowlan est vice-président de la Financière Banque Nationale. M. Nowlan a été chef de cabinet du ministre des Finances du Canada et a dirigé le processus du budget fédéral 2015. De 2000 à 2013, M. Nowlan a occupé des postes de plus en plus importants à la CIBC, notamment en tant que coresponsable des marchés des capitaux et vice-président des services bancaires d'investissement mondiaux de 2015 à 2017. Avant de se joindre à Marchés mondiaux CIBC en 2000, M. Nowlan a fait partie du groupe des services bancaires d'investissement de la Financière Banque Nationale pendant quatre ans, après avoir été adjoint spécial du ministre canadien de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie et du ministre du Commerce international. Il a également travaillé en tant qu'adjoint spécial du ministre des Ressources humaines et du Travail. M. Nowlan est titulaire d'un baccalauréat en commerce de l'Université Mount Allison et d'une maîtrise en administration des affaires de la Richard Ivey School of Business de l'Université Western Ontario.

Leslie Lewis Westhaver, vice-présidente

Leslie Lewis Westhaver est cadre responsable de la stratégie financière et ancienne investisseuse en capital-investissement. Elle occupe actuellement le poste de dirigeante principale des finances chez Avanti Software, et son expérience au sein d'Avanti Software comprend le soutien au PAPE de PowerSchool (NYSE:PWSC). Son expérience en capital-investissement comprend des postes à la Société Onex et au Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario après avoir commencé sa carrière dans les services bancaires d'investissement à la CIBC. Leslie a également été conseillère en politique fiscale, commerciale et financière internationale auprès du ministre des Finances du gouvernement du Canada. Elle est une ancienne athlète de l'équipe nationale canadienne de kayak et elle est titulaire d'un baccalauréat spécialisé en gestion des affaires de l'Université Acadia.

Dans le cadre de son engagement communautaire, elle est membre du conseil d'administration de la Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail, de Croissance Ontario et du Centre sportif panaméricain de Toronto. Leslie a également reçu le titre IAS.A. de l'Institut des administrateurs de sociétés.

Elsbeth Murray, membre

Elsbeth Murray est doyenne associée des programmes de maîtrise en administration des affaires et de maîtrise à l'école de commerce Stephen J.R. Smith à l'Université Queen's et professeure agrégée en stratégie et entrepreneuriat. Madame Murray est membre des conseils d'administration de la Trinity College School, d'Analytics for Life et de Homestead Landholding, et ex-vice-présidente du Conseil ontarien de la recherche et de l'innovation de l'Ontario. Elle est titulaire d'un doctorat de l'école de commerce Ivey de l'Université Western Ontario, d'une maîtrise en administration des affaires et d'un baccalauréat ès sciences en informatique et en mathématiques de l'Université Queen's.

Vikram Khurana, membre

Vikram (Vik) Khurana est actuellement président du Toronto Business Development Centre (TBDC), un incubateur d'entreprises de premier plan reconnu à l'échelle locale, nationale et mondiale pour ses efforts visant à favoriser la croissance des entreprises nouvelles et émergentes en Ontario. De plus, Vikram agit à titre de chef de la direction de Brampton Hive, un incubateur d'entreprises internationales en démarrage, en partenariat avec la Ville de Brampton et son District de l'innovation.

Il siège à plusieurs conseils d'administration, y compris Croissance Ontario, la Commission des alcools et des jeux de l'Ontario, et il est administrateur de la Fondation communautaire de Postes Canada. Entrepreneur en série, il a fondé plusieurs entreprises multinationales, dont Prudential Consulting, Inc. et Leading System Consultants, et a conseillé des entreprises en démarrage, des petites et moyennes entreprises et des organisations multinationales à divers titres.

Il a été membre du conseil d'administration d'Exportation et développement Canada, de FinDev Canada, du Dean's Council of Ted Rogers School of Management de l'Université Ryerson et de la Technical Standards and Safety Authority, de la Fondation Asie-Pacifique Canada et du comité consultatif de la chambre de commerce indo-canadienne. Il a également investi dans diverses entreprises en démarrage à titre d'investisseur providentiel. Il était membre honoraire du conseil d'administration de la Fondation de l'Hôpital Mount Sinai à Toronto.

Il a reçu la Médaille du jubilé de diamant de la Reine pour son travail dans la collectivité à titre de collecteur de fonds et de secouriste.

Bryan Smith, membre

Bryan Smith est le cofondateur et le PDG de ThinkData Works, une entreprise technologique établie à Toronto spécialisée dans le traitement et l'amélioration des données pour les gouvernements, les banques et les entreprises clientes au Canada et à travers le monde. Avant cela, il a été conseiller principal en matière de politiques auprès du président du Conseil du Trésor du Canada, où il a contribué à la mise en œuvre de l'« Éthique de l'optimisation des ressources » du gouvernement, ce qui a permis de réaliser des économies annuelles de plus de 7 milliards de dollars. M. Smith est titulaire d'un B.A. de l'Université Wilfrid Laurier.

Richard Robarts, membre

Richard Robarts est directeur principal du segment Marchés Principaux, secteur commercial de RBC pour le Sud-Ouest de l'Ontario, où il dirige une équipe de souscripteurs. Auparavant, M. Robarts était vice-président associé à la gestion des risques au Groupe Banque TD, et il était responsable de l'approbation des prêts dans le segment des moyennes entreprises pour les succursales commerciales de l'Ontario. Il était auparavant directeur et responsable des institutions financières américaines pour les transactions bancaires chez Valeurs Mobilières TD Inc., couvrant les banques américaines et les institutions financières non bancaires (y compris les technologies financières). M. Robarts a occupé divers postes au sein des services bancaires d'entreprise et d'investissement chez Valeurs mobilières TD Inc. et a commencé sa

carrière en tant que cofondateur d'une jeune entreprise dans le domaine de l'Internet au cours de la révolution point-com. Dans le cadre de son engagement communautaire, il a dirigé la campagne de la Fondation de la recherche sur le diabète juvénile de la TD, il a été le principal collecteur de fonds de la Underwriting Hope Charity Auction de Valeurs mobilières TD Inc. et un membre actif du Royal Canadian Yacht Club en tant qu'ancien champion du monde, membre de l'équipe nationale de voile et finaliste des essais olympiques. M. Robarts est titulaire d'une maîtrise en administration de l'Ivey Business School de l'Université Western et d'un diplôme de génie de l'Université de Windsor.

Thomas Mathews, membre

Thomas Mathews est un avocat bilingue basé à Toronto, qui pratique le contentieux civil, commercial et pénal. Il est membre des barreaux de l'Ontario et du Québec, et représente des clients dans les deux provinces. Il a précédemment siégé au conseil d'administration du Conseil d'affaires Québec-Inde. Passionné par les affaires publiques, il aime écrire sur des questions politiques et commerciales, et a été publié dans des journaux nationaux et locaux. Originaire d'Ancaster, en Ontario, M. Mathews est diplômé du programme Arts et Sciences de l'Université McMaster et détient des diplômes en droit de l'Université Laval et de l'Université d'Ottawa. Il est membre du Bay Street Rugby Football Club.

Norm Cappell, membre

Norm Cappell est cofondateur et ancien codirecteur général de SAVVYY, une plateforme hypothécaire numérique qui alimente les banques et autres prêteurs institutionnels. Auparavant, M. Cappell était responsable des marchés financiers chez Borrowell, une entreprise de technologie financière canadienne de vente directe aux consommateurs. Chez Borrowell, il a dirigé le partenariat novateur de l'entreprise avec la CIBC et a conclu les premiers accords de vente pour les prêts en ligne. De 2011 à 2015, M. Cappell a dirigé les activités d'origination d'obligations à haut rendement de RBC Capital Market au Canada, en s'appuyant sur son expérience en matière de financement à effet de levier chez Citadel et Merrill Lynch à New York. Il a commencé sa carrière en tant qu'avocat spécialisé dans les marchés de capitaux internationaux et le financement des entreprises, chez Cahill Gordon à New York et Allen & Overy à Londres. M. Cappell est titulaire d'un doctorat en droit de la Harvard Law School et d'un baccalauréat de l'University of California at Berkeley.

Le tableau ci-dessous donne un aperçu du conseil d'administration au 31 mars 2024, y compris leur rémunération totale au cours de l'exercice 2024-2025, qui est déterminée sur une base journalière.

Directeur	Date de la première nomination	Nomination actuelle Expiration du mandat	Nombre de réunions du conseil d'administration	Rémunération versée en 2024-25
Daniel Nowlan (président)	5 août 2021	21 déc. 2025	4	-
Leslie Lewis Westhaver (vice-présidente)	28 janv. 2021	9 févr. 2028	3	3 500 \$
Elsbeth Murray	11 avril 2018	8 avril 2027	3	-
Vikram Khurana	9 juillet 2020	8 juillet 2026	3	1 800 \$
Bryan Smith	6 août 2020	5 août 2026	3	-
Richard Robarts	18 févr. 2021	17 févr. 2027	4	1 000 \$
Thomas Mathews	14 oct. 2021	13 oct. 2027	3	1 600 \$
Norm Cappell	16 janv. 2025	15 janv. 2028	1	300 \$

RÉSUMÉ DE L'IMPACT SUR LES RESSOURCES HUMAINES (RH)

Croissance Ontario continue d'être plafonnée à un total de huit employés et n'a pas le pouvoir d'embaucher un niveau adéquat de ressources humaines qualifiées pour entreprendre un niveau plus élevé d'activités d'investissement et un volume accru d'activités de surveillance et de production de rapports financiers liés à (1) un nombre accru d'investissements effectués et (2) un nombre croissant de directives, de politiques et de procédures gouvernementales qui doivent être respectées. Sans plus de personnel, l'organisme est incapable d'établir des capacités internes et de réduire sa dépendance à l'égard des fournisseurs de services externes. Par conséquent, l'organisme est aux prises avec des problèmes de continuité des activités et ne peut pas assurer une planification adéquate de la relève au cours des prochaines années.

Pour l'exercice 2025-26, la priorité de Croissance Ontario en matière de ressources humaines sera de continuer à chercher des ETP supplémentaires ou l'autorisation d'embaucher du personnel de façon indépendante, ce qui permettra à l'organisme de renforcer ses capacités internes et d'assurer la continuité des activités en cas de roulement du personnel et de réduire la dépendance à l'égard des fournisseurs de services externes.

POLITIQUES ET PROCÉDURES EN MATIÈRE DE GESTION DES RISQUES

Dans le cadre de son plan d'affaires annuel, Croissance Ontario procède à une évaluation globale des risques à l'échelle de l'entreprise et élabore des stratégies d'atténuation appropriées. Le plan de gestion des risques de Croissance Ontario est fondé sur les directives et les politiques de la province. Le plan de gestion des risques prend en compte la gestion des risques internes et externes. Le cadre du plan de gestion des risques de Croissance Ontario comprend, sans s'y limiter, les risques suivants :

- Risque financier;
- Risque lié aux ressources humaines;
- Risque opérationnel;
- Risque stratégique.

En plus du plan d'affaires annuel de Croissance Ontario, une évaluation détaillée des risques est fournie deux fois par an au conseil d'administration. Le conseil d'administration est également informé de l'exposition réelle ou potentielle aux risques par des mises à jour régulières du président et chef de la direction.

PERSPECTIVES POUR L'EXERCICE 2025-2026

La lettre d'instruction la plus récente de l'organisme a identifié plusieurs priorités à l'échelle du gouvernement pour tous les organismes⁸, ainsi que des priorités spécifiques pour Croissance Ontario. Pour l'exercice 2025-2026, l'organisme mettra l'accent sur les orientations stratégiques suivantes :

- gérer le portefeuille d'investissements et les activités opérationnelles de Croissance Ontario de manière prudente et rentable en utilisant les recettes autogénérées pour couvrir les activités;
- soutenir la création d'un écosystème du capital-risque en Ontario et investir stratégiquement dans les fonds de capital-risque, tout en maintenant le taux élevé de rendements positifs nets de Croissance Ontario pour la province;
- veiller à ce que les investissements dans le fonds Capital-risque Ontario et le fonds Capital-risque Ontario II soient conformes au cadre d'investissement et veiller également à ce que les investissements soient conformes aux priorités actuelles du gouvernement, y compris, mais sans s'y limiter, la commercialisation et la protection de la propriété intellectuelle en Ontario et le soutien aux fonds de capital-risque axés sur la croissance qui sont essentiels pour permettre aux entreprises ontariennes d'atteindre une position de premier plan à l'échelle internationale;
- travailler de concert avec Investissements Ontario⁹ pour harmoniser les efforts d'attraction des investissements afin de soutenir la croissance des fonds de capital-risque et des entreprises locales;
- Explorer les possibilités d'harmoniser les investissements avec les objectifs de la stratégie ontarienne en matière de sciences de la vie : *Faire passer les sciences de la vie au niveau supérieur*, notamment en soutenant la croissance des sociétés de sciences de la vie et l'adoption de l'innovation provenant de l'Ontario. Croissance Ontario déterminera les possibilités de collaborer avec Investissements Ontario dans des domaines d'intérêt mutuel, notamment en examinant les occasions d'aligner les investissements sur les objectifs de la stratégie ontarienne pour les sciences de la vie.

⁸ On s'attend à ce que les organismes régis par un conseil d'administration soient novateurs, durables et responsables dans l'exécution de leur mandat, tout en agissant dans l'intérêt supérieur de la population de l'Ontario et en veillant à ce que les organismes assurent l'optimisation des ressources pour les contribuables.

⁹ Investissements Ontario est un organisme d'attraction des investissements qui offre principalement des programmes de soutien aux entreprises, comme des prêts, des subventions, des subventions salariales et des crédits d'impôt, tandis que Croissance Ontario s'efforce de faire des investissements auprès des gestionnaires de fonds et des entreprises de démarrage basés en Ontario ou axés sur l'Ontario.

COORDONNÉES :

Pour toute demande de renseignements généraux, veuillez contacter Croissance Ontario à l'adresse suivante :

Croissance Ontario
BX7 – 250 rue Yonge
30^e étage, bureau 3001
Toronto (Ontario) M5B 2L7

Adresse courriel : ventureontario@ontario.ca
Site Web : <https://www.ventureontario.ca/fr/>

Pour recevoir une partie de ce rapport, ou le rapport dans son intégralité, dans un autre format plus accessible, veuillez contacter : ventureontario@ontario.ca.